

LA FORME DU SENS:  
LE CAS DU NOM ET LE MODE DU VERBE<sup>1</sup>

Georgine Ayoub

*Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III)*

Un concept est central dans le Livre:<sup>1</sup> Le concept de *'amal*, traduit communément par gouvernement, rection, ou opération.<sup>2</sup> C'est là, à vrai dire, un fait avant d'être une analyse théorique: La théorie dont ce concept est le noyau<sup>3</sup> forme l'épine dorsale des analyses décrivant les rapports des éléments linguistiques dans le Livre.<sup>4</sup> On s'en convainc aisément par un examen, même hâtif, des énoncés des têtes de chapitres. Plus du tiers des têtes de chapitres du Tome I de Derenbourg sont consacrés nommément à cet effet. Les recensions faites par Troupeau dans le corps du texte sont encore plus imposantes.<sup>5</sup> Laissons-là, néanmoins, les chiffres et les nombres. L'essentiel est ailleurs. Il est dans la détermination du statut linguistique de cette théorie: Comment s'inscrit-elle dans l'ensemble des théories du Livre? Que dit-elle exactement sur la langue, cette langue-ci, l'arabe, que le Livre prend pour objet? Que peut-elle nous enseigner sur le langage? Que dit-elle, enfin, sur la nature de la théorie grammaticale dont elle forme une pièce maîtresse? On le sait, le Livre s'ouvre sur une épître dont le premier chapitre a pour propos de distinguer entre le nom, le verbe et la particule [c.1]. La première proposition du Livre énonce donc une propriété importante de la langue, la propriété de divisibilité en unités discrètes, là les parties du discours.<sup>6</sup> Mais cette proposition revient aussi implicitement à soutenir une thèse d'hétérogénéité, à affirmer que dans la langue, il y a du dissemblable et de l'hétérogène.

En effet, les séquences de sons ne sont pas analysables de manière identique. On y discerne des catégories irréductibles les unes aux autres. Cette irréductibilité

---

<sup>\*</sup> Il y a exactement douze siècles, disent la légende et les livres de biographie, en 791 ou peut-être à quelque date ultérieure était décédé Sibawayhi, auteur du Livre dont nous aurons à parler dans tout ce travail. L'année 1991 fut, en Occident, l'année des commémorations, celle d'une grande figure de la musique: Mozart, mort en 1791. Le calendrier rapproche ces deux figures: Tous deux grands en leur domaine, tous deux morts jeunes. Je voudrai dédier cette communication à ce grand linguiste arabe.

<sup>1</sup> Tout au long de ce texte, Livre avec un L majuscule désignera le Kitāb de Sibawayhi. Il sera cité par deux chiffres séparés par un point. Le premier indique le numéro de la page dans l'édition de Derenbourg, le second le numéro de la ligne. Toutes les références renvoient au tome I.

<sup>2</sup> On abordera ultérieurement la question de la traduction eu égard à la valeur linguistique du concept. J'adopte moi-même le premier terme pour faciliter la lisibilité de l'exposé.

<sup>3</sup> On peut isoler un ensemble de concepts dans le Livre en étroite relation avec le concept de *'amal*, nommément *'rāb, raf, naṣb, garr, 'awāhir al-kalim, ḡazn, 'āmil, ma'mūl*, etc. C'est l'ensemble des propositions formulées à l'aide de ces concepts que l'on désignera ici par théorie.

<sup>4</sup> Ceux, du moins, que nous disons relever de la syntaxe.

<sup>5</sup> Selon Troupeau 1976, les mots dérivés de la racine *'ml* dans le sens qui nous concerne ont plus de 457 occurrences. Sans compter les occurrences de *rf* (plus de 800), de *nṣb*, etc.

<sup>6</sup> D'autres propositions énoncent cette propriété de manière plus directe. Nous les laissons ici de côté.



la première relève du 'amal. En somme, la matérialité de la langue ne s'épuise pas dans le phonétique. Mais en quoi les particules affectent-elles le verbe de la même manière que les verbes affectent le nom ou qu'un nom affecte un autre nom? Des notions sémantiques ne semblent point, de prime abord, d'aucun secours. Il est, dès lors, courant d'opposer la théorie du 'amal comprise comme théorie de la forme au sens et de regretter, en conséquence, cet excès d'attention au formel, voire ce formalisme, ce peu d'intérêt pour le sens manifesté par le Livre et, à sa suite, par toute la tradition grammaticale arabe. Cette thèse est un pilier essentiel de nombre d'études sur l'histoire de la grammaire arabe, tant en Orient que dans les études occidentales, les thèses récentes sur ce sujet ne faisant souvent que traduire dans la langue des savoirs contemporains les idées des philologues. Elle a pour corollaire l'idée que la tradition grammaticale arabe ne s'est guère intéressée à l'étude sémantique du système verbal. On citera, pour ce qui est des études françaises, l'opinion de Fleisch dans son "Traité de philologie": "... [la] manière de travailler [des grammairiens arabes] les maintenait à la surface des faits, dans des explications d'une manière générale attachées à la forme, négligeant l'exposé des fonctions". Et, en note, Fleisch fonde son opinion sur la question de la flexion du nom et du verbe: "Par exemple, le *marfū'* est le mot qui reçoit -u, nom ou verbe; le *manṣūb* le mot qui reçoit -a, nom ou verbe. Cet *ṛrāb* est ainsi appliqué matériellement au nom et au verbe, sans partir des fonctions où il aurait fallu nécessairement distinguer entre nom et verbe" (Fleisch, 1961:46). Ailleurs, après avoir exposé le rapprochement que fait la tradition entre nom et verbe à préfixes, Fleisch conclut en dénonçant cet "emploi outrancier de l'analogie" comme "construction artificielle et arbitraire" (1961:16). Si on se reporte aux travaux récents, on entend des échos similaires. Ce sont les mêmes questions du gouvernement du verbe et de la similitude entre le verbe à préfixes et le participe actif qui sont reprises dans Bohas, Guillaume, Kouloughli, 1990 (désormais BGK), pour affirmer "The Arabic tradition's lack of interest in the semantics of the verbal system, which was never approached in a systematic way" (BGK 1990:55).

On trouvera une résonance particulière de la thèse courante dans le propos de ce dernier ouvrage. Non seulement la thèse de la dissociation entre la théorie du gouvernement comprise comme étude purement formelle et de peu d'intérêt et l'étude du sens y est prise pour axiome, mais elle détermine l'historisation même de la pensée grammaticale arabe, les ruptures qu'on y voit, etc. Aussi l'ouvrage distingue-t-il entre une "approche énonciative de la syntaxe" qui serait celle de Sībawayhi et une approche formelle qui serait celle des grammairiens de la période classique. La première analyserait les séquences en termes d'opérations effectuées par le locuteur en vue de produire un effet sur l'allocutaire; La seconde les analyserait en termes de relations formelles entre leurs éléments.<sup>9</sup> Ailleurs, le texte parle d'une dichotomie entre deux modèles, un modèle de gouvernement et un modèle prédicatif, que la période classique aurait cristallisés sur les deux écoles grammati-

<sup>9</sup> Cette distinction est même projetée sur toute l'histoire des grammaires puisque l'ouvrage distingue les systèmes linguistiques selon une typologie qui les diviserait tous en deux classes, celles-là mêmes distinguées pour la grammaire arabe. Il n'est pas hasardeux d'avancer que c'est là une typologie trop simple pour rendre compte de la variété et de la richesse des modèles grammaticaux établis dans l'histoire afin de comprendre les langues que parlent les hommes.

cales de Kūfa et de Bašra.<sup>10</sup> Quant au système d'analyse de Šībawayhi qui relève de notre propos actuel, il présupposerait que tout énoncé est le résultat final d'un ensemble d'opérations effectuées par le locuteur, chacune de ces opérations étant simultanément et indissociablement formelle et sémantique.<sup>11</sup>

Tout le problème certes est ce que l'on entend par forme et sens. Dans le Livre, les considérations sémantiques sont celles, nous dit-on, relatives à l'intention du locuteur, les considérations formelles celles relatives à la théorie du gouvernement.<sup>12</sup> Et enfin, c'est le locuteur lui-même qui opère la "jonction" entre la forme et le sens, puisque c'est en fonction de ces intentions qu'il fait gouverner les gouverneurs.<sup>13</sup> Chacune de ces propositions prête à discussion. Elles se heurtent déjà à une objection théorique: Si toutes les opérations qu'on peut déceler dans un énoncé sont effectuées par le locuteur, la syntaxe "cesserait instantanément d'être", pour reprendre une expression de Saussure. Cette thèse, qui rapporte ainsi terme à terme langue (opérations syntaxiques) et monde (locuteur) rappelle, en effet, celle, dénoncée par Saussure, selon laquelle les objets seraient les termes sur lesquels se fixeraient les signes.<sup>14</sup> Le Livre, au reste, ne soutient aucunement une thèse semblable. Des principes grammaticaux règlent les opérations, sans intervention du locuteur (voir section 1). L'intervention même de celui-ci se négocie d'une manière bien spécifique, on le verra plus bas (sections 3.2., 3.3. et 4).

C'est bien la relation de la forme au sens qu'il faut repenser de manière plus radicale pour entendre le propos du Livre. En effet, même les analyses qui perçoivent l'aspect cardinal de la théorie du gouvernement, telles celles d'Owens 1988 et 1990, restent en un certain sens tributaires de ce postulat premier relatif à la connexion gouvernement/forme: Elles passent sous silence la portée de cette théorie pour ce qui est des valeurs modales. On tentera de montrer ici que l'hypothèse d'homogénéité n'est, en effet, possible à soutenir que si l'on soutient que la langue est forme. La notion de "forme" doit, néanmoins, être entendue au sens que lui conférait Saussure dans sa célèbre proposition. L'opposition pertinente pour entendre les propos du Livre dans leur juste résonance n'est point forme/sens, mais forme/substance: Le sens lui-même se prête à la forme. Ou, dit autrement, le formel dans le Livre inclut, à la fois, le syntaxique et le sémantique. Cette approche du sens n'est pas si exceptionnelle: On sait, par exemple, que les études linguistiques contemporaines parlent d'une sémantique formelle. Dans le Livre, il n'y a pas d'un côté "forme" entendue comme gouvernement et de l'autre le sens, que l'on entende par cela l'inten-

<sup>10</sup> Cf. BGK 1990:68 sq.

<sup>11</sup> Voir BGK 1990:38 par exemple: "Šībawayhi's system of analysis crucially presupposes that any utterance is the final result of a sequence of operations performed by the speaker, each one of these operations being simultaneously and indissociably formal and semantic".

<sup>12</sup> On lira par exemple l'analyse sur *'ilgā'* et *'fmal'* et, en particulier, ce passage (BGK 1990:38): "Now these two operations (*'fmal'*/*'ilgā'*), even if they are expressed through terms which denote merely formal properties of the verb ... are nevertheless related to semantic considerations, that is to the intention (*niyya*) of the speaker".

<sup>13</sup> "... these terms (*'fmal'*/*'ilgā'*) are *mašdars* (verbal nouns) derived from factitive verbs, and that they actually point to something performed by the speaker" (BGK 1990:38).

<sup>14</sup> Voir Cours de Linguistique Générale, Paris.

tion du locuteur ou quelqu' autre notion, mais la théorie du gouvernement même se fonde sur des analyses sémantiques et rend compte tant d'opérations syntaxiques que sémantiques ou relatives à l'énonciation. En somme, on a tort de croire que la théorie du gouvernement ne traite que de forme en oubliant le sens: Elle traite de la forme même du sens. Voilà ce qu'on tentera de montrer dans les développements qui suivent. Le formel sera entendu comme relationnel. On le savait déjà par l'analyse de la notion de *tamīlī*,<sup>15</sup> ce que la grammaire représente, l'objet de la représentation est la relation entre les termes, non les termes eux-mêmes. Une simple analyse lexicale du concept de *'amal* montre que la notion est formelle, que la forme est relations grammaticales, non empirie immédiate des termes.

### 1. La dimension géométrique de la relation de gouvernement

La notion de *'amal* établit un lien entre deux termes: un élément gouverneur (*'āmil*) et un élément gouverné (*ma'mūl*). Elle est soumise à plusieurs principes généraux sur lesquels j'aurai à parler à un moment ou à un autre de cet exposé: la nature de l'élément gouverneur, de l'élément gouverné, les principes qui régissent la relation entre éléments gouverneurs et éléments gouvernés. Ainsi articulée, la théorie du *'amal* présente des parentés certaines avec plusieurs théories ou sous-théories de la linguistique contemporaine ou de la grammaire traditionnelle: Il est aisé, par exemple, de montrer ses affinités avec la théorie du gouvernement telle que la développe Chomsky 1981 dans le modèle du gouvernement et du liage.<sup>16</sup> La théorie du *'amal* présente également des parentés conceptuelles certaines avec la notion traditionnelle de rection connue dans la grammaire occidentale. Mon propos ici ne sera nullement de tirer la théorie arabe du côté de telle ou telle théorie contemporaine ou ancienne: Une telle démarche risque fort de succomber à ce que j'ai appelé ailleurs l'illusion moderniste.<sup>17</sup> Il me semble précisément plus important de partir du constat de sa parenté avec plusieurs théories et d'en voir la raison. Toutes s'appuient, du moins dans une partie de leurs propositions, sur une propriété fondamentale du langage; Saussure l'appelle la linéarité du signifiant: Pour dire le monde, on se trouve dans la nécessité d'enchaîner les unités linguistiques les unes à la suite des autres sans pouvoir les prononcer toutes à la fois. La langue en acquiert un ordre propre qui n'est pas celui du monde. Notre parole s'inscrit dans le temps: On a besoin de tellement de mots pour dire les choses. Mais elle s'inscrit aussi dans l'étendue:<sup>18</sup> les enchaînements des éléments linguistiques obéissent à

<sup>15</sup> Voir Ayoub 1990.

<sup>16</sup> Voir également Owens 1988 qui développe une comparaison détaillée avec une grammaire des dépendances fondée largement sur les vues de Tesnières.

<sup>17</sup> Voir Ayoub 1991a.

<sup>18</sup> Saussure, 1972:103: "le signifiant ... se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps: a) il représente une étendue, et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension: c'est une ligne. Ce principe est évident ... Cependant il est fondamental et les conséquences en sont incalculables;... tout le mécanisme de la langue en dépend" et p. 170: " Dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois ... Ceux-ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole".

des lois.

Il semble, quand on examine les langues de près, que la linéarité du signifiant soit une notion trop simple pour rendre adéquatement compte de la syntaxe des langues. Mais bien qu'elle ne se voit posée que pour être, par le même mouvement, réfutée, elle nomme "l'observable des places" sur lequel s'appuie, dirait Milner, la "géométrie du langage".<sup>19</sup> Il est, en fait, impossible de concevoir une grammaire qui n'intègre point par un ensemble de propositions théoriques cette propriété. Dans la grammaire de Bloomfield, par exemple, la linéarité du signifiant est subsumée par la notion de position: les unités ordonnées sont des positions.<sup>20</sup> En d'autres termes, l'ordre linéaire des unités est un primitif qui entre dans la définition des concepts de l'analyse. Il en va tout autrement dans le Livre. L'ordre des éléments linguistiques n'est pas un primitif, mais un effet déduit à partir d'une analyse abstraite. Ainsi, ce n'est pas la notion de *mawḍīʿ* — le mot signifie littéralement position et se rapproche aussi, soutient à juste titre Carter, de la notion de fonction chez Bloomfield — qui subsume la linéarité dans le *Kitāb* et par la suite dans la tradition arabe, mais bien celle de *ʿamal*,<sup>21</sup> du moins partiellement, comme on le verra. C'est certainement le principe de linéarité qui permet de subsumer sous le même concept Cas du nom et mode du verbe: Tous deux obéissent, dans leur occurrence, à des contraintes d'ordre, contraintes relevant de la géométrie.<sup>22</sup> J'en citerai brièvement ici quelques aspects.

### 1.1 Le principe d'ordre linéaire (*taqdīm wa-ta'hīr*)

Un principe d'ordre linéaire entre l'élément gouverneur et l'élément gouverné explique une propriété typologique importante de la langue arabe que tout linguiste rencontre et dont il a à rendre compte: l'arabe est une langue où le verbe fléchi est à l'initiale. Traitant de la mauvaise qualité de:

- |   |     |  |         |
|---|-----|--|---------|
| 2 | a?? | <i>zaydan 'ahā-ka 'azunnu</i>              | (49.19) |
|   |     | Zayd-acc frère-acc-toi je crois            |         |
|   |     | Zayd est ton frère, je crois               |         |
|   | b?? | <i>zaydan qā'iman ḍarabtu</i>              |         |
|   |     | Zayd-acc levé-acc j'ai frappé              |         |
|   |     | J'ai frappé Zayd alors qu'il était debout. |         |

Sībawayhi énonce la généralisation suivante: Dans le cas canonique, le verbe est le premier élément s'il est gouverneur [c.4]. En somme l'ordre canonique de la

<sup>19</sup> Sur les idées de Milner voir Annexe 2 A.

<sup>20</sup> Mais la notion de position chez Bloomfield n'est pas uniquement définie par l'ordre linéaire. Elle est bien plus complexe. Bloomfield (1970) parle de taxèmes de sélection, d'ordre, et de modulation comme définissant des positions qui sont, somme toute, conçues comme des positions de "sens" grammatical issu de ces traits formels (les positions d'acteur et d'action, par exemple dans John ran). Cela signifie que la notion de "position" chez Bloomfield n'est pas exclusivement géométrique et entretient un rapport bien indirect avec la notion de "position" en grammaire générative, par exemple.

<sup>21</sup> Cela est peut-être susceptible d'éclairer les termes d'un débat sur position et fonction engagé par Carter, repris par Versteegh et Owens.

<sup>22</sup> Cf. Milner, 1989:379 "les positions sont géométriques en cela qu'elles se laissent représenter dans l'espace". Mais on lira également les développements qui suivent sur le "dédoublément des géométries".

phrase verbale où le verbe est le premier élément de l'ordre séquentiel est un effet de la théorie du gouvernement. Celle-ci contribue donc à définir des positions linéaires canoniques.<sup>23</sup> La généralisation précédente a une proposition symétrique. Elle est énoncée pour la même construction: "A chaque fois que tu veux suspendre (l'effet du gouverneur), il est préférable de le disposer en dernier [par rapport à l'élément qu'il est susceptible de gouverner]" [c.5]. Le principe est très clairement dit, dans des termes plus généraux, en 21.11. Le passage cité spécifie: "Si [l'élément]<sup>24</sup> est gouverneur relativement à quelqu' autre élément, tu le disposes en premier comme tu as disposé 'azunnu et 'ahsabu en premier et si tu annules [son effet en tant que gouverneur], tu le disposes en dernier comme tu les as disposés en dernier car ils ne gouvernent aucun autre élément" [c.6]. Le 'amal définit donc une préférence linéaire du gouverneur et en conséquence, l'ordre respectif des éléments gouverneurs et gouvernés.<sup>25</sup>

On retrouve une généralisation structurale encore plus contrainte pour ce qui est des gouverneurs des verbes au jussif. Ceux-ci, s'ils gouvernent un verbe, doivent précéder les deux verbes et les gouverner tous deux. La séquence suivante:

- 3 \*a 'ātī-ka 'in ta'ti-nī (389.13)  
je viens (inacc. indicatif)-toi si tu viens(inacc. jussif)-moi  
Je te rendrai visite si tu me rends visite

où seul le second verbe est au jussif, est jugée mauvaise. La séquence correcte étant:

- b 'ātī-ka 'in 'atayta-nī (387.20)  
viens(inacc. ind.)-moi si tu es venu (acc)-moi  
Je te rendrai visite si tu me rends visite

Il est mauvais, dit le texte, de ne pas disposer la particule en premier si elle assigne le jussif au verbe qui la suit [c.7].

Néanmoins, les contraintes d'ordre de la théorie du 'amal ne sont pas le seul critère qui définit l'agencement canonique des positions linéaires: elles ne disent rien, en effet, de l'ordre respectif des éléments qui ne sont pas dans une relation de gouvernement. Par exemple, l'ordre canonique du sujet et de l'objet. Celui-ci est expliqué par des considérations ayant rapport à l'"importance" du sujet jugée relativement à la théorie de la prédication. Discutant des exemples:

<sup>23</sup> L'usage qui est fait ici de position ne coïncide ni avec place ni avec position, tels que les définit Milner 1989. Il ne s'agit donc pas d'un système de places: ce n'est point l'ordre des termes analysés minimalement comme mots dont il s'agit, mais l'ordre d'une catégorie analysée comme gouverneur relativement à des termes fonctionnels analysés comme éléments gouvernés. Il s'agit donc de positions définies théoriquement et ne correspondant pas aux places empiriques. Néanmoins, la relation d'ordre qui les définit est une relation d'ordre linéaire, énoncée en termes de succession et de voisinage. La notion de "position" utilisée ici se laisse le mieux comparer à celle de "site" cf. 382 "Toutes les théories syntaxiques dignes de ce nom, et cela depuis les origines, admettent l'hypothèse des sites", à condition d'ajouter qu'une relation d'ordre linéaire est définie sur les sites.

<sup>24</sup> à propos de *fīhā* dans *mā kāna 'ahadun hayran minka fīhā*. Le texte ajoute la généralisation suivante: "A chaque fois que tu disposes en dernier l'élément dont tu annules [l'effet en tant qu'opérateur], la phrase est meilleure" (*kullamā 'ahharta lladī tulgī kāna 'ahsana*), (21.10).

<sup>25</sup> Les grammairiens tardifs tenteront d'énoncer des généralisations similaires relatives à l'ordre du gouverneur/gouverné. On se reportera à Owens 1988:53 pour des références.

- 4 a *ḍaraba ʿabdullāhi zaydan*  
a frappé Abdallah-nom Zayd-acc  
Abdallah a frappé Zayd
- b *ḍaraba zaydan ʿabdullāhi*  
a frappé Z-acc A-nom

le texte commente en ces termes " L'ordre canonique ... est celui où le sujet est en premier ... comme s'ils eussent mis en première position celui qui leur paraît plus important à exprimer et par l'expression duquel ils se suffisent" [c.8].

Quoique le passage fasse référence au locuteur (générique: les Arabes), l'importance du sujet est, en fait, déterminée par des considérations sémantiques relatives à la théorie de la prédication: les termes *ʿaḡnā, istaḡnā* sont les termes consacrés dans le Livre pour parler d'une phrase dont le sens est complet du fait de la réalisation des deux termes de la prédication.<sup>26</sup> L'exemple précédent est souvent cité pour arguer que Sībawayhi est proche des grands rhétoriciens tardifs en ceci qu'il ne néglige pas la variation de sens corrélatrice à l'ordre des mots. Cela, à vrai dire, n'est point son propos. L'observation n'est, en effet, exacte que si l'on en voit la stricte limite: Le "sens" dont il s'agit est grammatical par excellence; il est relatif à la prédication. Il intéresse Sībawayhi au même titre que d'autres considérations grammaticales, relatives au *ʿamal*, qui expliquent l'ordre gouverneur/gouverné et enfin, toutes les variations d'ordre de mots qui ne sont pas "grammaticales", qui désigneraient de pures places, sont négligées par le texte. Ainsi, pour ce qui est de l'antéposition de l'objet dans les exemples b et c suivants:

- 5 a *ḍaraba zaydun ʿamran*  
a frappé Zayd-nom Amr-acc
- b *zaydan ḍarabtu*  
Zayd-acc j'ai frappé
- c *ḍaraba ʿamran zaydun* (31.16)  
a frappé Amr-acc Zayd-nom

Les rhétoriciens ultérieurs ont vu dans ces différences de place des variations de sens. Pour Sībawayhi, quelle que soit la place de l'objet, l'importance qui lui est accordée est identique [c.9]. Tous ces exemples fournissent une illustration utile de la différence entre site et place, au sens de Milner 1989. C'est là l'équivalent des exemples du bourgeois gentilhomme cités dans cet ouvrage, 296 sq "Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour". Autant dire, en somme, que seul ce qui a statut grammatical relève du propos du texte. Cela ne veut pas dire que le texte tourne le dos au sens. On le verra plus bas, ce qui est grammatical a pour pierre angulaire le calcul du sens et de la référence. Tout dépendra, certes, de la notion de "sens" impliquée. Mais l'ordre de précedence du gouverneur et du gouverné n'est point l'effet essentiel du principe de linéarité. L'effet essentiel du principe peut être désigné comme un principe de localité.

<sup>26</sup> Cette citation ne peut donc à notre avis servir d'argument à la thèse que les opérations de la grammaire sont effectuées par le locuteur mû par une intention spécifique (BGK 1990:39). Elle porte uniquement sur l'ordre de deux éléments gouvernés et elle l'explique d'ailleurs par une théorie grammaticale. En d'autres termes, si l'intention du locuteur il y a, elle est bien contrainte puisque le Livre pose, dès l'épître, que les deux termes de la prédication sont des termes ".... dont le locuteur ne peut se passer" (voir section 2.1).

## 1.2 Le principe de (stricte) localité

Celui-ci est distinct du précédent. Il n'énonce pas:

6 A précède B.

où A est le gouverneur, B l'élément gouverné.

Il calcule la "distance" entre A et B et suppose, donc, à la différence du précédent, un troisième terme X. Il s'énoncerait plutôt en ces termes:

7 A et B doivent être "proches" et ne peuvent être séparés par une variable quelconque X.

La proximité a un nom dans le Livre, celui de *qurb al-ġiwār* (litt: la proximité du voisinage). Le terme X est impliqué par une autre notion: la notion de *faṣl* (litt: séparation). Tel qu'il vient d'être énoncé, le principe de localité demeure vague: Qu'est-ce qui définit, par exemple, la proximité? Dans le Livre, elle varie selon la nature de A, de B et de X. Autant dire que la localité ne s'épuise pas dans le géométrique. Elle a toutefois une dimension géométrique certaine: la relation de gouvernement implique la notion de domaine. En effet, les cas où le gouverneur n'a plus dans sa portée l'élément gouverné (les cas de *ta'liq* - litt: suspension -) montrent que la grammaire suppose implicitement que l'élément gouverneur et l'élément gouverné sont dans le même domaine, sinon on ne verrait point pourquoi certains éléments, à l'exclusion d'autres, seraient susceptibles de "suspendre" la relation de gouvernement. On peut également montrer que certaines analyses sur l'antéposition et la postposition impliquent également la notion de domaine. L'intuition de base serait donc qu'un gouverneur délimite un domaine. Dans le cas général, sont dans le domaine d'un gouverneur les seuls éléments qu'il gouverne.

La localité a deux versions: une version forte et une version faible, la version faible est celle de la proximité ou du voisinage (*qurb al-ġiwār*). La version forte est l'adjacence stricte ou la contiguïté (pas d'élément X entre A et B). On illustrera *qurb al-ġiwār* par l'analyse faite de:

8 *ḡarabtu wa-ḡarabani Zaydun* (28.17)

J'ai frappé et a frappé-moi Zayd-nom  
J'ai frappé Zayd et il m'a frappé

Dans cet exemple, deux gouverneurs sont susceptibles d'avoir *zayd* pour élément gouverné: le premier ou le second verbe. Dans la mesure, dit Sībawayhi, où le sens n'impose pas l'un ou l'autre gouverneur et où l'ellipse, dans la première proposition, est récupérable par l'interlocuteur, c'est le principe géométrique qui départage: la proximité. "Celui (le verbe) qu'il [*zayd*] suit prioritaire [pour être le gouverneur] de par sa proximité (*li-qurbi ġiwārihi*)" [c.10].<sup>27</sup> On le remarquera, l'application du principe géométrique est subordonnée à des considérations de sens (*naqā al-ma'nā*). On retrouve ces mêmes considérations en 35.8. Une illustration du rôle de

<sup>27</sup> Le principe de localité (*qurba l-ġiwār*) est cause de l'assignation d'un Cas qui ne devrait pas être tel et qui est assigné par analogie avec l'élément précédent, du fait de la proximité. C'est l'exemple de: *ḥāḍā ḡuhru ḡabbin ḥaribin* (26.2.) litt: C'est le trou en terre d'un lézard délabré où "délabré" est au génitif comme "lézard" et non au nominatif comme "trou en terre". Ce même principe de localité peut fonctionner pour déterminer le Cas de *ʿamr* dans: *ra'aytu zaydan wa-ʿamran kallamtuhu* (j'ai vu Zayd (acc) et ʿAmr (acc) je lui ai parlé), (35.4). Dans la seconde proposition, il est préférable d'assigner l'accusatif au nom à l'initiale car la coordination coordonnerait deux opérateurs identiques (les verbes) et la relation de voisinage justifie cette assignation.

l'élément X est fournie par les exemples en 198.10 présentés sous 9:

9	a *	<i>marartu bi-raḡūlin</i>	<i>ḡasanun</i>	<i>zarḡīn</i>	<i>'abūhu</i>
			B	X	A

Je suis passé près d'un homme-gén beau-nom fin-gén père-nom-lui

b *	<i>marartu</i>	<i>bi-dāribin</i>	<i>zarḡīn</i>	<i>zaydan</i>
	A	X	B	

je suis passé près d'un frappant-gén fin-gén Zayd-acc

L'agrammaticalité des deux énoncés peut, pour l'essentiel, être expliquée par cette proposition: "car il [le locuteur] sépare par un modifieur adjectival entre [l'élément gouverné] et le gouverneur" [c.11]. Dans les exemples plus haut, A désigne le gouverneur, B l'élément gouverné et X le modifieur adjectival. En a, l'élément gouverneur est *'abūhu* en tant que *mubtada'* qui, pour *Ṣbawahyi*, gouverne le second terme de la phrase nominale (*ḡasan* en a) et lui assigne le nominatif. Or le modifieur adjectival relève d'une autre relation de gouvernement: il s'accorde avec *raḡūl*. De là l'agrammaticalité de la séquence. On pourrait donc dire qu'un élément qui relève d'une autre relation de gouvernement ne doit pas interférer entre l'élément gouverneur et l'élément gouverné. Mais la question est bien plus complexe. Il semble qu'elle implique la complétude des termes, au sens référentiel<sup>28</sup> et la nature de la relation entre l'élément gouverneur et l'élément gouverné. Ce qui revient à dire que la théorie du *'amal* est traversée par autre chose que la linéarité et la géométrie. Dans l'exemple précédent, l'analyse ne repose pas seulement sur un principe purement géométrique. Les termes A, B et X ne sont pas quelconques. Dans l'exemple b, A et B forment un seul nom. De même le modifieur adjectival forme un seul nom avec l'élément qu'il modifie. Plus généralement, il existe une notion de syntagme, du moins nominal, qui fonctionne comme terme ou domaine "opaque" à toute autre relation de gouvernement. C'est cette même notion qui explique l'opacité de la proposition qui suit *'anna*. Toute la suite est analysée comme équivalente à un nom. Le prouve l'analyse de l'exemple suivant: *balaḡanf 'annā zaydan ḡā'a* (il m'est parvenu que Zayd est venu). Le texte (364.17) commente en ces termes: Toute la suite *'anna zaydan ḡā'a* est un nom (*kulluhu smun*), (voir note 49).

L'importance de la nature de la relation est illustrée clairement par la mise en regard des énoncés suivants:

10	a	<i>'inna bihā zaydan muṣābun</i>	(303.19)
		que par-elle Z(acc) atteint-nom	
		Zayd est certainement atteint de ccla [cc mal]	

<sup>28</sup> C'est du moins ce que suggère le commentaire du second exemple: "*li-'annahu waṣafahu fa-fa'ala ḡālahu ka-ḡāli l-'asmā'i li-'annaka 'innamā tabtadi'u bi-l-ismi ḡumma taṣifuhu*". La possibilité d'avoir des interférences quand l'autonomie référentielle n'est pas concernée confirme la même hypothèse. Owens 88:50, discutant d'exemples équivalents, avance qu'Ibn Sarrāḡ et al-Mubarrad, en énonçant la contrainte d'adjacence dans des termes généraux: gouverneur/gouverné qui n'impliquent pas la nature des termes, vont plus loin que *Ṣbawahyi* dont les propositions restent tributaires de la nature des termes (notamment de *kāna*). Il n'est pas sûr que la différence entre ces grammairiens soit adéquatement décrite par la différence particulier/général. Si ce que l'on soutient ici à propos du Livre s'avère correct, il serait plus adéquat de dire que ces théories font intervenir des paramètres différents dans le calcul de la localité.

et: \* b *lā miṭla bihā zaydin* (302.18)  
 pas similaire-acc en-elle Z-gén  
 (qui aurait dû dire: il n'y a pas comme Zayd en ce lieu / si l'ordre  
 était: *lā miṭla Zaydin bi-hā*)

En a, le syntagme prépositionnel *bihā* peut légitimement séparer *'inna* du nom auquel elle assigne le Cas accusatif.<sup>29</sup> Une telle séparation entre le nom et le génitif adnominal donne une séquence totalement agrammaticale en b. Cela parce que le principe de localité devient adjacence stricte avec le Cas oblique (qu'il s'agisse du génitif adnominal ou de l'objet d'une préposition). La généralisation, donnée pour expliquer l'agrammaticalité de l'exemple b, est énoncée en termes de *mudāf/ism mudāf 'ilayhi*: "Il est mauvais de séparer le nom du génitif adnominal"<sup>30</sup> [c.12].

On peut se demander si le principe se justifie par des considérations purement structurales. Le commentaire donné en 74.17 n'est pas assez précis pour éclairer entièrement ce point: La séparation du gouverneur et de l'élément gouverné, dit le texte, n'est pas légitime car ce dernier constitue un seul terme avec le nom qui lui assigne le Cas [c.13]. L'expression "*dāhīlun fī l-ismi*" (litt: inclus dans le nom) que nous avons rendu par "constituer un seul terme" permet plusieurs interprétations. Même si on l'entend de manière purement structurale, elle indique une différence qualitative: certaines relations de gouvernement préservent l'intégrité des termes. Dans la complémentation nominale, le second terme est disjoint du premier si le premier porte le tanwīn. C'est le cas de *ḍāribun zaydan*.<sup>31</sup> D'autres ne la préservent pas; c'est le cas de *ḍāribu zaydin*. La question de l'antéposition et de la postposition des termes se pose uniquement dans le premier cas.

### 13 La localité dans le cas du verbe

Les contraintes géométriques fonctionnent à l'identique si le verbe est l'élément gouverné. Une différence est à noter, néanmoins. Elles ont une application plus stricte avec le verbe qu'avec le nom. L'adjacence stricte est exigée entre la particule gouverneur et l'élément gouverné. Mais là aussi, la généralisation n'est pas énoncée en des termes purement géométriques. La nature de X est tout à fait déterminante: il ne peut s'agir d'un nom. La séquence suivante résume la situation:

#### 11 \* A - NP - B

où A est le gouverneur ( les particules gouverneurs du jussif et du subjonctif), B le verbe gouverné. Elle est illustrée dans le texte par les exemples suivants:

<sup>29</sup> La généralisation suivante est donnée à propos de cet exemple: *kullu makānin ḥasuna laka 'an taṣṣila fīhi bayna l-'amīli wa-l-ma'mūli fīhi bimā yashūnu 'alayhi s-sukūtu, ḥasuna laka 'an taṣṣila fīhi baynahumā bimā yaqūḥu 'alayhi s-sukūtu*. 303.17

<sup>30</sup> Voir également 74.8 où elle est énoncée en termes de *ḡāṛ/maḡrūr*: "*'id taṣṣila bayna l-ḡāri wa-bayna mā ya'malu fīhi*" où *ḡāṛ/maḡrūr* désignent le nom et le génitif adnominal. La généralisation est fournie pour expliquer la différence de grammaticalité entre i et ii:

i *hādā ḍāribu zaydin fīhā wa-'amran*

ii *hādā ḍāribu zaydin fīhā wa-'amrin*

La différence de grammaticalité est relative. ii n'est pas totalement agrammatical: plus la séquence X qui sépare *ḍārib* de *'amr* est longue, plus l'accusatif est meilleur ("*kullamā idla l-kalāmu kāna n-naṣbu 'aqwā*" 74).

<sup>31</sup> Le texte utilise le terme *infīṣāl*: "*'fa-'iddā nawwanta nfaṣāla*" 74.18.

- 12 \* a *ġi'tuka kay zaydun yaqīla dālīka* (406.2)  
Je suis venu à toi afin que Zayd-nom disc-subj cela
- \* b *lam zaydun ya'ti-ka* (406.6)  
ne pas Zayd-nom vient-toi  
pour: Zayd ne t'a pas rendu visite

Mais, très vite, la contrainte sera formulée en termes d'adjacence stricte:

13 \* A - X - B

Plusieurs raisons sont fournies pour expliquer cette agrammaticalité:

1- Une analogie qui existerait dans la langue entre le jussif (*ġazm*) pour les verbes et le Cas oblique (*ġarr*) pour les noms. L'un correspond à l'autre.<sup>32</sup> Les conditions de gouvernement auxquels ils obéissent sont symétriques: De la même manière qu'un verbe ne peut s'intercaler entre A et B dans le *ġarr*, un nom ne peut s'intercaler entre A et le verbe gouverné dans le *ġazm*. Plus généralement, dans l'un et l'autre cas, c'est l'adjacence stricte qui est exigée (406.6).

2- Pour ce qui est des particules assignant la flexion modale -a au verbe (*našb*), la relation est symétrique de celle existant entre 'inna et le nom qu'il gouverne: De la même manière qu'un verbe ne peut s'intercaler entre 'inna et le nom qu'il gouverne, un nom ne peut s'intercaler entre 'an (ou les particules de la même classe) et le verbe qu'elle gouverne (406.3).<sup>33</sup>

3 - Enfin, l'adjacence stricte est exigée entre les particules assignant la flexion -a au verbe et ce dernier alors qu'on ne retrouve pas d'exigence correspondante pour les gouverneurs du nom, et ce à cause du principe d'irréductibilité des catégories syntaxiques: "... car ils ont répugné à les rendre similaire avec ce qui gouverne le nom, car le nom n'est point comme le verbe et, de même, ce qui le gouverne n'est point comme ce qui gouverne le verbe" [c.14].<sup>34</sup> Quant aux éléments qui gouvernent deux verbes au jussif (*ħunīfu l-ġazā'*), ils obéissent à une contrainte quelque peu moins stricte en ceci qu'il est toléré dans la poésie qu'un nom les sépare du verbe qu'ils gouvernent car ils ont d'autres emplois dans la langue.<sup>35</sup> Ils sont à rapprocher de la forme participiale qui peut assigner le Cas oblique à son objet mais connaît également d'autres emplois dans la langue (406.18).

On remarquera qu'à chaque fois, dans ces analyses, les contraintes géométriques auxquelles obéit la relation gouverneur / gouverné quand l'élément gouverné est le verbe sont, en général, justifiées par une symétrie avec les gouverneurs du nom. En d'autres termes, la relation de gouvernement est définie pour le nom. Elle est étendue ensuite au verbe, lequel sera, sauf exceptions notables, justiciable des mêmes conditions. Cette prééminence du nom dans la relation de gouvernement constitue la résonance d'une thèse générale posée par le Livre: Il existe une dissymétrie entre les entités linguistiques, qu'elles soient phonologiques, morphologiques, syntaxiques, etc. Cette dissymétrie, exprimée par la notion de "premier" (*'awwal*), prend la forme suivante: La catégorie  $\alpha$  est "première" par rapport à la

<sup>32</sup> *al-ġazm nažru l-ġarr*. (406.7)

<sup>33</sup> *'lā yaġūzu 'an taššā bayna l-ff'li wa-l-ʿāmīli f'hi bi-l-ismi*. 406.3; cf. aussi 428.6.

<sup>34</sup> Même perspective en 365.11 pour expliquer l'adjacence stricte 'an -V. La raison suivante est invoquée: *karāhīyata 'an yušabbihūhā bimā ya'malu f'l-asmā'*.

<sup>35</sup> "... *uṣṭāriqū l-ġazma*" 406 18.

catégorie B. Cette proposition générale s'applique aux verbes relativement aux noms: "Et sache que certains éléments de langue<sup>36</sup> sont plus lourds que d'autres. Ainsi les verbes sont plus lourds que les noms car les noms sont premiers et ils sont plus solidement établis" (5.8). La notion de "premier" a reçu diverses interprétations dans la littérature. Sa présence, fortement soulignée par la tradition ultérieure, fera dire que la spécificité du verbe a été totalement oubliée dans ces théories. En discuter ici excéderait largement le propos présent. On le retiendra néanmoins, le texte associe la notion de "premier" à une propriété empirique que désigne l'expression "ce qui est plus solidement établi", à savoir à ce qui a une distribution plus grande, des emplois plus nombreux dans la langue. Même pour ce qui est des contraintes géométriques, la relation de gouvernement n'homogénéise donc pas entièrement les catégories grammaticales. Cette relation obéit à des conditions plus strictes quand le verbe est l'élément gouverné, ceci se justifiant par l'irréductibilité du verbe par rapport au nom, ou par une dissymétrie entre le verbe et le nom. La question sera: Ces conditions formelles plus strictes renvoient-elles à quelque autre différence dans la langue?

Enfin, l'adjacence stricte dans la langue peut aussi se justifier par un procédé analogique impliquant le sens: l'élément X d'un paradigme ayant même valeur sémantique qu'un élément Y obéira aux contraintes formelles de X. C'est le cas de *qad* par analogie avec *lammā*:

- |      |   |          |
|------|---|----------|
| 14 a | <i>lammā yaf'al</i><br>pas encore il fait<br>il n'a pas encore fait | (407.19) |
| b    | <i>qad fa'ala</i><br>déjà il a fait<br>il a déjà fait               |          |

L'adjacence stricte en 14 a se justifie par la relation de gouvernement. Elle est étendue à l'autre élément du paradigme, *qad*, comme on le voit en 14 b, car, dit le texte, l'une et l'autre particule impliquent un présupposé du locuteur qu'on peut ainsi énoncer: Quelque chose va être fait<sup>37</sup> (407.19). Un raisonnement identique est tenu pour *sawfa* (particule du futur) qui est dans une relation d'adjacence stricte avec le verbe bien qu'il n'y ait pas de relation de gouvernement. En somme, on donne une équivalence sémantique avec un autre *ḥarf* où il y a *'amal*, et du coup, on justifie l'adjacence. Comme la relation d'équivalence est transitive, elle peut passer par un troisième terme: *sawfa yaf'alu* (il fera) est comparable à *sa-yaf'alu* (il fera) et celle-ci est l'affirmation correspondant à *lan yaf'ala* (il ne fera pas). Comme la particule *lan* est dans une relation d'adjacence stricte avec le verbe du fait de la relation de gouvernement (elle assigne au verbe la flexion -a), *sa* et *sawfa* seront justiciables de la même relation [c.15].

On remarquera, dans ces derniers exemples, que la contrainte géométrique entre les termes trouve son fondement dans l'identité de la valeur sémantique des éléments d'un paradigme et l'extension aux autres éléments d'une relation d'adjacence.

<sup>36</sup> Nous rendons ainsi l'expression: "*ba'ḍu l-kalām*" parce qu'à notre avis la proposition ne concerne pas seulement les parties du discours.

<sup>37</sup> Le texte le dit de la manière suivante: "*innamā humd li-qawmin yantazirūna šay'an*."

cence qui se fonde sur une relation de gouvernement. En d'autres termes, il n'y a nulle autonomie de la contrainte géométrique par rapport au sens. L'adjacence stricte trouve son fondement dans le non-géométrique. C'est là un aspect qui distingue la théorie du Livre. Il y en aura d'autres. Mais, avant d'y venir, poursuivons l'examen des points susceptibles de se retrouver dans d'autres théories.

#### 1.4 L'unicité du gouverneur et la notion de conflit de Cas

Ce principe dit ce qui suit: Un élément ne peut être gouverné que par un seul gouverneur. Toute grammaire doit poser une condition similaire: ce qui s'exprime ici en termes de gouvernement s'exprime, par exemple, également en ces termes dans les modèles génératifs mais y est aussi défini pour le "sens" par ce que la théorie appelle le q-critère. Sans pouvoir être réduite à la dimension géométrique du langage, l'unicité du gouverneur est étroitement liée la notion de domaine: Il est fort probable qu'elle la fonde. C'est du moins ce que laisse pressentir le passage sur la notion de proximité ou de voisinage. Dans la mesure où un élément a un seul gouverneur, celui-ci définit un domaine où les éléments qu'il gouverne ne sont plus accessibles à un autre gouverneur. Le principe est énoncé au cours de l'analyse de l'exemple évoqué plus haut: *ḍarabānī wa-ḍarabtu zaydan*. L'unicité du gouverneur est ainsi posée:

15 "Pour ce qui est de la forme, le gouverneur est l'un ou l'autre des deux verbes" [c.16].

Du point de vue de l'élément gouverné, le principe énonce l'impossibilité du conflit de Cas:

16 "Un même nom ne peut être gouverné<sup>38</sup> à la fois à l'accusatif et au nominatif" [c.17].

L'interdiction du conflit de Cas n'est pas déterminée par des considérations sémantiques directes. Le texte précise bien que, du point de vue du sens, l'information que *zayd* est acteur de l'action exprimée par le premier verbe (qui ne le gouverne pas) est récupérable. Néanmoins, un même élément ne peut avoir deux gouverneurs. Les notions de localité, de domaine et d'unicité du gouverneur sont aussi au fondement des analyses en termes de *ḥaml 'alā l-mawḍī'*. Cette notion ne peut pas impliquer que le même terme ait à la fois deux gouverneurs. Elle dit plutôt ceci: Quand l'effet du gouverneur le plus local s'affaiblit pour une raison quelconque, l'élément gouverné se trouve dans la portée d'un gouverneur plus éloigné avec lequel il peut définir une relation de gouvernement du fait de sa position. Ainsi, dans l'exemple cité plus haut: *hādā ḍāribu zaydin fthā wa-'amrin/amran*: Le Cas accusatif que *'amr* reçoit du fait de sa position (en tant qu'objet du déverbal) est d'autant justifié que le nom est éloigné du gouverneur phonétique le plus local (*ḍārib*) et que la relation de gouvernement entre un nom et le génitif adnominal exige une localité stricte.<sup>39</sup>

On peut, enfin, envisager l'homogénéité de Cas entre certains termes d'un groupe nominal, le nom et son modificateur adjectival, par exemple, comme un corol-

<sup>38</sup> Il faut lire "yū'malu" comme le fait Hārūn et non "ya'malu" comme Derenbourg.

<sup>39</sup> Rappelons la manière dont le texte énonce la relation entre la localité et le choix du gouverneur: "kullamā ḍāla l-kalḍmu kḍna (n-naṣbu) 'aḡwā" 74.8.

laire de l'impossibilité du conflit de Cas. En effet, le nom et son modificateur forment pour *Sibawayhi* un seul nom. Dès lors, il faut qu'ils soient marqués pour le même Cas. La thèse est explicitement affirmée "il est impossible qu'une partie du nom soit marquée pour le Cas oblique alors que l'autre est marquée pour le nominatif [c.18]. Le passage montre, par ailleurs, que l'on ne peut avoir du nom (*ism*) une représentation simple où il serait équivalent à un seul mot et qu'il faut supposer qu'il forme un constituant susceptible d'inclure un groupe de mots (voir également 364.17).

En somme, on aura montré, pour l'heure, que la théorie du gouvernement dans le Livre, en imposant des contraintes de localité et d'ordre aux éléments gouverneurs et gouvernés, fournit un principe d'explication de la dimension géométrique empirique du langage. Elle homogénéise ainsi, par la géométrie, les catégories grammaticales. Disant cela, on ne fait que donner substance à cette dimension formelle à laquelle on réduit d'habitude la théorie. Mais cela est loin de dire toute la théorie. Cela ne dit même pas toute sa dimension formelle. C'est ce dernier point que nous développerons dans ce qui suit.

## 2. Forme et force

### 2.1 Le *'amil* est un opérateur qui requiert des places à saturer

On l'a vu, la notion de position au sens d'une case vide postulée par l'analyse dans la structure, et qu'un élément viendrait remplir n'est pas définie dans le Livre par le critère d'ordre, voisinage ou succession, contrairement à la notion de position dans la théorie de Bloomfield où l'ordre est un critère de définition, parmi d'autres. Les principes relevant de la théorie du *'amal* évoqués plus haut ordonnent des positions déjà là. Dès lors se pose la question: Qu'est-ce qui détermine l'existence et le nombre des positions? pourquoi y a-t-il deux positions dans telle structure plutôt que trois? On fera un rapprochement avec le calcul des prédicats du premier ordre, pour éclairer ce point. Dans cette théorie, un prédicat est regardé comme une sorte de fonction mathématique. Une fonction se caractérise par le fait que son expression  $f(x)$  comporte une place vide, celle de l'argument. Il en est de même du gouverneur: la seule présence d'un gouverneur requiert la présence de places (une ou deux, selon le gouverneur) d'éléments gouvernés. En ce sens, le gouverneur se rapproche des opérateurs au sens logique du terme. Il est très exactement, du point de vue conceptuel, un opérateur.

L'analyse littérale du terme arabe *'amil* l'indique déjà. Carter 1972b et 1973 Angheliescu 1975 le signalent à juste titre en attirant l'attention sur la différence entre gouvernement et *'amal*. La relation grammaticale n'est pas seulement forme. Elle est aussi force, Carter 1972a le soulignait.<sup>40</sup> La démarche grammaticale du Livre intègre des notions dynamiques: celle de force (*quwwa*), celle de *tamakkun* par exemple. Les éléments de langue ont une force relative. Ils agissent aussi les uns sur les autres: c'est ce que pose la notion de *'amal*. C'est aussi ce que dit le terme lui-même, lequel signifie littéralement dans la langue le fait d'agir, d'opérer. En témoigne également la logique de la désignation de leur "action", c'est-à-dire celle

<sup>40</sup> La notion de "force" en rapport avec celle de *'amal* a également été signalée par Fleisch 1961. Enfin, on se reportera à Ayoub 1987 pour le rapport forme/force.

des Cas et des modes. Il a été noté que ces désignations appartiennent au lexique de la perception. Ces mots décrivent aussi une dynamique, un mouvement: le fait d'élever (*rafʿ*), de redresser (*naṣb*), de tirer (*ḡarr*) ou d'abaisser (*ḥafḍ*). Ces appellations sont-elles seulement de hasard? Décrivent-elles des mouvements en rapport avec la voix, comme il a été soutenu? En tout cas, il est certain que le sens de *ʿāmil* dans la langue correspond bien à la détermination conceptuelle par laquelle il faut le caractériser: celle d'un opérateur qui requiert des places. Excepté les cas licites de *taʿlīq*, un gouverneur doit nécessairement gouverner et requiert donc des positions d'éléments gouvernés. Les analyses du texte le confirment: Si le verbe *kāna* (verbe être au passé), par exemple, se trouve dans une structure en première position, cela induit nécessairement la présence de deux positions à saturer qui sont les positions déterminées par *kāna* en tant qu'opérateur gouvernant deux éléments.<sup>41</sup>

17 *kāna man ya'tīnī ʿāṭ-ḥi* (390.4)

Je rendais visite à qui me rendait visite

Le texte justifie l'absence de la flexion modale du jussif sur les deux verbes bien qu'ils soient précédés par *man* du fait que *man* doit fonctionner dans la structure comme un élément gouverné par *kāna*, donc comme un simple relatif: "Tu as supprimé le jussif ... car il n'est pas licite que tu laisses *kāna* "suspendu" sans éléments à gouverner" [c.19]. Mais là aussi, la théorie du *ʿamal* n'est pas seule à déterminer des positions qu'il est nécessaire de saturer. La théorie de la prédication et de la transitivité<sup>42</sup> définissent des positions saturables. Si l'on vient aux termes du Livre, les deux termes de la prédication (le *musnad* et le *musnad ʿilayhi*) sont définis comme "deux termes dont l'un ne peut se passer de l'autre et dont le locuteur ne peut se passer" [c.20]. D'emblée, nous avons donc deux positions dans tout énoncé, dès lors que le locuteur commence à proférer quelque chose. Qu'on ne se fie pas au quantitatif: si la théorie du *ʿisnād* ne fait pas l'objet de grands développements dans le Livre, elle est, cependant, essentielle: Elle crée des positions. Ces analyses ne sont pas simplement théoriques. On en retrouve les effets dans le Livre: Un terme semble bien indiquer l'identité du concept dans tous ces cas. C'est celui de *ṣāḡala*. Le terme signifie littéralement occuper, absorber. De par son statut linguistique, il signifie être l'argument qui sature l'opérateur-gouverneur, en s'insérant dans la position qu'il requiert.

## 2.2 La relation désignée par *ṣāḡala*

*ṣāḡala* renvoie, dans certains passages, à la saturation d'un prédicat, par l'insertion d'un terme dans une position d'argument relevant de ce prédicat.  
a - le sujet d'un verbe actif:

<sup>41</sup> Ce que nous identifions là est ce que Milner (1989) appelle sites dans. Mais il suit de cela que les sites ne sont pas univoquement étiquetés, s'ils le sont. Une théorie de la marque - ou du simple - fait qu'ils ont préférentiellement telle étiquette catégorielle, par exemple celle d'un GN. Mais rien ne s'oppose à ce qu'un autre groupe catégoriel, par exemple une phrase, occupe le site dit, i.e. sature la place requise par le gouverneur, sans que néanmoins, il porte une flexion.

<sup>42</sup> Pour la transitivité, il s'agit uniquement des positions de l'objet (direct ou indirect).

- 18 a *ḡahaba zayḡun*  
est allé Zayd -nom  
Zayd s'en est allé
- b *ḡaraba 'abdullāhi zaydan* (10.21)  
a frappé Abdallah-nom Zayd-acc  
Abdallah a frappé Zayd
- c *ḡaraba zaydan 'abdullāhi*  
a frappé Zayd-acc Abdallah-nom  
Abdallah a frappé Zayd

Les mots en caractères gras sont ceux dits "occupant" l'opérateur-gouverneur, i.e. le saturant la place de la variable. En 18 b, le verbe *ḡaraba* est dit "occupé" par '*abdallāh*' de la même manière que *ḡahaba* est "occupé" par *zayḡun* en 18 a. Quant à l'exemple 18 c, le commentaire du texte souligne que, quel que soit l'ordre respectif du sujet et de l'objet, le Cas assigné à '*abdallāh*' ne change pas car "tu n'as point voulu "occuper" le verbe par un élément plus priritaire" [c.21].<sup>43</sup>

b - Le sujet du verbe passif:

- 19 a *ḡahaba zayḡun* (10.16) cf. 18 a  
b *ḡuriba zayḡun* (10.17)  
a été frappé Zayd-nom  
Zayd a été frappé

Le texte commente 19 b en disant que l'objet est au nominatif, à l'instar du sujet en 19 a, "car tu n'as point "occupé" le verbe par quelqu'autre élément ... comme tu l'aurais fait pour le sujet [en 19 a]" [c.22]. En d'autres termes, un verbe ayant deux arguments (*ḡaraba*) fonctionne au passif comme un verbe doté d'un seul argument: *ḡahaba*.

c - Le *maṣḡar* considéré comme sujet du passif

- 20 *ḡuriba bihi ḡarḡun ḡa'ifun* (96.20)  
il a été frappé par lui le fait de frapper-nom faible-nom  
Une légère correction a été infligée avec cela [cet objet]

"Tous les *maṣḡars* se voient assignés par leur verbe le nominatif, si tu n'"occupes" pas le verbe par quelqu'autre élément" [c.23].

d - L'objet comme argument du verbe

- 21 *'ammā tamūdu fa-hadaynāhum* (31.20)  
Quant à Tamūd-nom nous avons guidé-eux  
Quant à Tamūd, nous les avons guidés sur le droit chemin

"Construire' le verbe sur le nom (i.e. en faire un *ḡabar* du nom) ne donne de bon résultat que dans la mesure où tu as fait gouverner le pronom par le verbe et tu l'as "occupé" par lui, sinon le résultat aurait été incorrect car tu ne l'aurais "occupé" par aucun élément" [c.24]. C'est là l'origine du chapitre du "*istiḡāl*" qu'on retrouve dans tous les traités ultérieurs. Le terme a pour origine le Livre et la théorie des gouverneurs — opérateurs: Dans la mesure où le verbe comme opérateur est déjà pourvu d'un argument (est "occupé"), il ne gouverne point le nom à l'initiale qui est, dès lors, gouverné d'une autre manière. Dans l'exemple précédent, le fait de gou-

<sup>43</sup> Voir aussi 31.14 pour un exemple similaire à 18 b, où également le sujet est dit "*awwal mā taṣḡalu bihi l-f'ḡur*".

verner et d'être "occupé" par un argument sont associés dans le texte. Mais d'autres passages sont encore plus explicites: On trouve *šaḡala* employé pour *'inna* et *kāna*, en tant qu'ils requièrent des gouverneurs, donc des places à saturer. Il s'agit de l'exemple 17 repris en 22 b.

- 22 a *'inna man ya'ttīn 'ātīhi* (390.3)  
certes qui rend visite-moi je rends visite-lui  
Certes, je rends visite à qui me rend visite
- b *kāna man ya'ttīn 'ātīhi* (390.4)  
Je rendais visite à qui me rendait visite (cf.17)
- c *'inna-hu man ya'tinā na'tīhi* (390.8)  
certes-lui qui rend visite-nous rendons visite-lui  
C'est que nous rendons visite à qui nous rend visite

On s'en souvient, en 22 b, *man* ne peut gouverner les deux verbes au jussif car il doit fonctionner comme argument de *kāna*, donc comme un relatif. Le même raisonnement est tenu mutatis mutandis pour la première phrase, le gouverneur-opérateur étant *'inna*. Toutefois, dans l'exemple 22 c, le pronom *-hu* sature la place de la variable requise par l'opérateur. Il "occupe" le gouverneur *'inna*. *man* peut, dès lors, fonctionner comme opérateur (ou signaler la présence sous-entendue de l'opérateur *'in*) et gouverner les deux verbes au jussif. La condition est donnée explicitement en des termes généraux: "Si tu "occupes" ces éléments par quelque chose, tu peux mettre les verbes au jussif [c. 25].

### 2.3 La relation désignée par *mabnī 'alā*

Une seconde expression désigne également cette institution des positions grammaticales requises par la présence d'un opérateur. Elle concerne uniquement les théories de la transitivité et de la prédication. Il s'agit du terme *mabnī 'alā* qui signifie littéralement "construit sur". Levin en circonscrit l'usage. L'emploi renvoie essentiellement à l'une des parties indispensables de la phrase.<sup>44</sup> A vrai dire, il fait signe à la théorie du *'isnād*, en constitue le relais dans le corps de l'ouvrage. Ainsi, le nom (est) construit sur le verbe". C'est le cas de la phrase verbale où le nom (sujet) est le second terme de la prédication pour Sībawayhi. Et "le verbe (est) construit sur le nom".<sup>45</sup> C'est le cas de ce qui est dit par la tradition ultérieure " phrase nominale "à prédicat verbal. Mais la notion de *mabnī 'alā l-ḥīl* (ce qui est construit sur le verbe) va bien au-delà du sujet et regroupe, entre autres, ce qu'on appelle, dans certaines théories contemporaines, les arguments du verbe, soit l'objet direct et indirect, en somme ce qui est susceptible d'être donné par la théorie de la transitivité. Les termes en caractères gras dans le paradigme suivant sont dits dans le texte "construits sur le verbe".<sup>46</sup>

- 23 a *halaka l-qawmu* (39.8)  
a péri les gens  
les gens ont péri

<sup>44</sup> Levin 1985.

<sup>45</sup> *'al-ismu l-mabniyyu 'alā l-ḥīl wa-l-ḥīl lu l-mabniyyu 'alā l-ismi'*

<sup>46</sup> Ils n'épuisent pas tous les cas qu'on trouve dans le Livre. Ils figurent à titre d'illustration.

b	<i>darabtu zaydan</i> j'ai frappé Zayd	(31.12)
c	<i>marartu bi-zaydin</i> <sup>47</sup> Je suis passé près de Zayd	(37.1)

Il est fondamental de voir que ce sont ces concepts, notamment celui de *mabnī 'alā* qui identifient le *mubtada'*, désigné souvent comme " le nom sur lequel le verbe est construit",<sup>48</sup> autrement dit identifié par la théorie de la prédication, et non un critère d'ordre linéaire: par exemple que le *mubtada'* soit en première position. Il en est de même pour l'objet du verbe: sa position importe peu. Ce qui importe, c'est de voir où se situe la prédication. Preuve en est le titre du chapitre 24 par exemple: "Ceci est le chapitre où le nom est construit sur le verbe, qu'il soit à l'initiale ou postposé et où le verbe est construit sur le nom" (31.12).

En somme, on aura montré, dans les développements qui précèdent, une dimension essentielle de la théorie du *'amal*, dimension qui en modifie la portée théorique: C'est une théorie des opérateurs syntaxiques. A ce titre, elle se trouve liée dans la littéralité du texte à d'autres théories qui, dans l'entendement contemporain, impliquent des opérateurs: les théories de la prédication et de la transitivité. Mais l'analyse en termes de saturation d'une position requise par un opérateur syntaxique n'éclaire pas la seule littéralité du texte. Elle permet un regard nouveau sur certaines analyses empiriques du Livre, notamment celles de *'išnūna dirhaman*.

#### 2.4 *'išnūna dirhaman*

Carter, dans un article important, a attiré l'attention sur un ensemble de tours dont le paradigme est le célèbre *'išnūna dirhaman* (vingt dirhams). Ils illustrent une analyse, abandonnée dans la tradition grammaticale ultérieure, de ce qui sera appelé plus tard *tamyīz* et *ḥāl* dans une phrase nominale. Ces tours se laissent tous caractériser par deux points: la séparation entre le gouverneur et l'élément gouverné et leur non-identité référentielle. Ce sont ces deux caractéristiques qui se retrouvent au fondement du Cas assigné au nom. Owens (1990) reprend le débat et conclut qu'il existe deux concepts différents qui assignent le *naṣb* (du nom): celui du gouvernement fondé sur la transitivité et celui fondé sur la séparation et la non-identité référentielle (*al-ṣaṣl wa-l-muḡāyara*). En fait, les deux types d'assignation de Cas sont nommés par le même concept dans le texte: celui de *'amal*. On prendra ici à la lettre le texte arabe et on tentera de voir les déterminations communes aux deux cas. On verra qu'il n'existe pas deux concepts de *'amal*, mais bien un seul. Les deux types de *'amal* mettent en jeu les mêmes déterminations conceptuelles: ce qui diffère c'est la valeur de ces déterminations, notamment la nature du gouverneur. La démonstration tiendra en trois mouvements:

- 1- Le calcul de la référence des deux termes est impliquée dans tous les types de gouvernement. Il est inhérent au concept de gouvernement lui-même.
- 2- Ce qui est dit séparation n'est pas un critère géométrique mais un critère géométrique dérivé: il s'agit de la saturation d'une position. Or, on l'a vu plus haut,

<sup>47</sup> L'exemple est ainsi commenté: "*banayta 'alayhi l-maḡ'ūla wa- 'in kāna l-ḥ'īlu lā yaṣīlu 'ilayhi 'illa bi-ḥarḡin*" (37.3).

<sup>48</sup> *al-ism al-mabnī 'alayhi l-ḥ'īl*.

la saturation des positions est impliquée dans toute relation de 'amal.

3- ce qui distingue *al-faṣl wa-l-muḡāyara* du 'amal ordinaire, c'est la nature du gouverneur.

La démonstration portera, dans ce passage, sur le premier terme du concept, sur ce qui est décrit par le verbe *ḥāla* (litt: intervenir, se placer entre deux choses). Pour comprendre ce dont il s'agit, il faut en appeler à la saturation des positions canoniques déterminées par les théories du 'amal, de la transitivité et de la prédication. Soit les exemples suivants où les termes soulignés les gouverneurs des noms qui sont en finale et les termes en caractères gras sont ceux à propos desquels est utilisé le verbe *ḥāla*.

- |      |  |
|------|--|
| 24 a | <u><i>darabtu</i></u> <i>'abdallāhi qā'imān</i> (15.22)<br>j'ai frappé Abdallah-acc se levant-acc<br>J'ai frappé Abdallah debout                               |
| b    | <u><i>dahaba</i></u> <i>zaydun rākiban</i> (15.22)<br>est parti Zayd-nom chevauchant-acc<br>Zayd s'en est allé à dos d'une monture                             |
| c    | <u><i>li miṭluhu</i></u> <i>raḡulan</i> (16.5)<br>à-moi similaire-nom-lui homme-acc<br>J'ai un homme comme lui   |
| d    | <u><i>lahu</i></u> <i>'isrīna dirhamān</i> (16.6)<br>à-lui vingt-nom-na dirham-acc<br>Il a vingt dirhams   |
| e    | <u><i>fa'altu dāka</i></u> <i>hidāra š-šarri</i> (155.1)<br>j'ai fait cela le fait d'éviter-acc le mal-gén<br>Je l'ai fait pour éviter les choses désagréables |
| f    | <u><i>'anta r-raḡulu</i></u> <i>'ilman</i> (170.19)<br>Toi l'homme-nom savoir-acc<br>Tu es l'homme parfait, quant à ta science.                                |

La question est la suivante: pourquoi les termes en caractères gras sont-ils qualifiés comme "séparant" l'opérateur-gouverneur du nom qui vient en dernier en 24 a-c et qui, du coup, se voit assigné l'accusatif? Cette notion de "séparation" dans la théorie est bien étrange. Entendue de manière géométrique, elle pose la question de la cohérence de la théorie du gouvernement dans le texte: On l'a vu, sous le chef de *faṣl* entre l'élément gouverneur et gouverneur, le texte étudie les conditions dans lesquelles un terme quelconque X peut, géométriquement, séparer l'élément gouverneur de l'élément gouverné et voici que, par le truchement d'un autre terme, le verbe *ḥāla*, le Livre invoque la séparation comme critère d'assignation du Cas accusatif à un nom. Le verbe *ḥāla bayna* signifie littéralement se placer entre deux choses; Ce sens dans la langue semble faire relever la notion grammaticale de la géométrie. Toutefois, ce même verbe a une connotation qui n'a rien de géométrique et qui nous importe en premier lieu ici: celle d'"empêcher", de "rendre impossible". C'est cette connotation qu'il faut retenir pour la notion grammaticale; Celle-ci ne relève nullement de la géométrie et n'a aucun rapport avec la notion de *faṣl* entre le gouverneur et l'élément gouverné. Pour s'en convaincre, soit l'exemple 25:

- |    |   |
|----|---|
| 25 | <u><i>fi-hā</i></u> <i>'abdullāhi qā'imān</i> (223.2)<br>Dans-elle Abdallah-nom se levant-acc<br>Abdallah y est, debout |
|----|---|

*fihā* est dit "se placer entre" le gouverneur éventuel *'abdullāhi* et *qā'imān*. Cette "manière de se placer", on le voit bien dans l'exemple, n'a rien de géométrique, puisque *'abdullāhi* et *qā'im* sont contigus. En fait, la présence de *fihā*, en tant que *ḥābar* gouverné par *'abdullāhi* sature la place requise par cet opérateur et empêche donc celui-ci de fonctionner comme opérateur assignant le Cas nominatif à *qā'im* [c.26].

Cette analyse doit être étendue à tous les exemples du paradigme 24: A chaque fois, il s'agit d'un terme qui sature une place requise par l'opérateur. Ce faisant, il empêche le terme en finale d'occuper cette place et d'être gouverné à ce titre par l'opérateur: En 24 a, *'abdullāhi* sature la position de l'objet mais le verbe *ḍaraba* peut toujours fonctionner comme opérateur-gouverneur assignant l'accusatif à *qā'im*. En 24 b, le terme *zayd* sature la place du sujet requise par le gouverneur *ḍāhaba*, mais celui-ci peut assigner l'accusatif à *rākib*. En 24 c, le pronom clitique *-hu* sature la place du génitif adnominal gouvernée par le nom *miḥl*. Le gouverneur de *raḡul* est alors toute la séquence: *It miḥluhu*. Le *tanwīn*, dans l'exemple paradigmatique 24 d, sature la position du génitif adnominal et empêche donc le nom qui le suit d'être au génitif. Enfin, dans les exemples 24 e et f, les passages n'indiquent pas explicitement quels sont les éléments qui "empêchent" le nom accusatif en finale d'occuper une place requise par l'opérateur. Il est aisé à chaque fois de les déduire: dans les deux exemples, la séquence qui précède est un énoncé complet. En 24 e, *ḍāka*, en saturant la position de l'objet, empêche ce qui la suit d'être l'objet et d'être gouverné par le verbe. C'est toute la séquence *fa'altu ḍāka* qui est analysée comme gouverneur. La même analyse doit être étendue mutatis mutandis pour 24 f où c'est le *ḥābar* qui sature la place requise par le gouverneur *'anta*. *'ilman* est alors gouverné par toute la séquence qui précède. L'interprétation de *ḥāla* pour laquelle nous avons opté reçoit une confirmation dans l'analyse de 24 d: Le texte emploie, pour analyser cet exemple, le verbe *manā'a*, lequel signifie littéralement empêcher: "Le *nūn* de *'išrina* empêche ce qui la suit d'être au Cas génitif" [c.27].

## 2.5 Le calcul minimal de la référence des termes

Soit le second critère impliqué dans ces analyses: la non-identité référentielle des termes. On l'affirmerait plus haut, toute relation de *'amal* implique un calcul, du moins minimal, de la référence des termes. La question, à elle seule, mériterait un long débat. On se limitera ici à en dire fort peu de choses, excepté peut-être pour ce qui est de la référence des propositions qui seront traitées dans les sections 5. et 7.4. La condition de la non-identité référentielle des éléments gouverneurs et gouvernés est, en fait, tellement un primitif de l'analyse qu'elle n'est jamais énoncée comme telle.<sup>49</sup> Dans le cas général, les termes gouverneurs et gouvernés sont des catégories différentes. Ils ont, par conséquent, des propriétés référentielles diffé-

<sup>49</sup> La relation de gouvernement n'implique pas, en revanche, une non-inclusion structurale. La grammaire signale les cas où elle n'est pas respectée: 410.12 *hādā li-yu'lama 'anna ʕ-ʕay'a yakūnu wa-ka'annahu mina l-ḥarfi l-'awwali wa-qad 'amila fihī*. En fait, le principe concerne plusieurs catégories de gouverneurs: *'an* + V qu'elle gouverne = un seul nom, *'anna* + les éléments gouvernés = un seul nom et enfin les relatives réduites *ra'aytu ḍ-ḍāriba 'abdhu zaydun*: Toutes ces séquences sont équivalentes (*bi-manzilati*) à un seul nom comme *ar-raḡulu* et *al-fatā*. Enfin, le cas du *ḡarr* est très précisément bâti sur cette inclusion.

rentes: la référence des verbes n'est pas celle des noms ni celle des particules. La condition devient énonçable quand les éléments gouverneurs et gouvernés appartiennent à la même catégorie ou bien quand la relation de gouvernement implique de quelque manière deux termes ainsi définis. Le cas se présente pour les noms dans deux contextes précis: à l'intérieur du groupe nominal ou pour les deux termes de la phrase nominale. En 237.2., Šḥawayhi classe les modificateurs du nom (*wasf*) selon deux critères. Un critère structural: le *wasf* fait partie du nom. Il forme un seul constituant avec le nom (*huwa mini smihi*) et un critère référentiel: Certains éléments qui sont des *wasf* ont même référence que l'élément qu'ils modifient (*huwa huwa*).

Ces relations, qui sont au nombre de trois, ne sont pas celles d'élément gouverneur/gouverné. Elles nous intéressent ici dans le premier cas, ainsi décrit: "Sache que le nom est modifié par quelque chose qui a la même [référence] et qui forme un seul constituant avec lui".<sup>50</sup> La relation structurale et référentielle détermine, en effet, le Cas du modifieur adjectival: Celui-ci porte un Cas identique à celui du nom. Il existe donc au moins un contexte explicite dans lequel le calcul de la référence est à l'origine du nominatif, de l'accusatif ou du génitif à l'intérieur du groupe nominal. Dans le premier exemple, l'identité de la référence entre les deux termes implique une identité de Cas et, du moins, à l'intérieur du nom, un non-gouvernement mais un accord.<sup>51</sup> Si nous reprenons maintenant les paradigmes qui nous concernent, on peut déjà observer que la non-identité référentielle n'est posée que pour identifier le type de rapports qui peut exister entre les éléments de la séquence et donc identifier le gouverneur et la nature de la relation de gouvernement. Mais elle ne sert pas elle-même de critère positif pour définir un gouverneur. En 25, par exemple, la question de l'identité référentielle n'est pas envisagée et ne pourrait d'ailleurs l'être entre *zayd* et *qā'im* puisque, dans un exemple structurellement similaire, ils sont dits identiques, quant à leur référence.<sup>52</sup> En fait, dans cet exemple, la question à poser pour identifier le gouverneur et le Cas du nom en finale est: Quel élément sature la place du *ḥabar*? Par contre, la question de l'identité référentielle se pose pour l'exemple paradigmatique 24 d; la relation est, en effet, entre deux noms. Il convient donc de savoir si *dirham* forme un seul constituant avec *'iṣrūna* et a la même référence, ce qui pourrait l'identifier comme *šifa* justiciable du même Cas. Comme la réponse est négative,<sup>53</sup> la relation de gouvernement est

<sup>50</sup> *ʔlam 'anna š-šay'a yuṣafu bi-š-šay'i llaḏf huwa huwa wa-huwa min(i) smihi: ḥāḏā zayḏun at-tawfū. (237.2)*

<sup>51</sup> *šāra n-na'nu maḡrāran miḡla l-mar'ū* (178.11) sans que néanmoins le *mar'ū* ne soit son gouverneur. Un autre passage indique que si le modifieur adjectival du nom prend le même Cas que le nom, c'est bien parce qu'il fait partie intégrante de la référence, la notion de "*ism waḥid*" impliquant un seul référent: (178.12) Dans *mararu bi-raḡulin zarṣūn*, Šḥawayhi commente en disant que tu ne veux pas [désigner] une occurrence de l'ensemble des hommes dont chaque élément est un homme, mais une occurrence dont chaque élément est un homme *zarṣf*.

<sup>52</sup> Il s'agit de *ḥāḏā zayḏun dāḥiban*, en tant que *wasf* ainsi qualifié par rapport au nom: *huwa huwa wa-huwa min(i) smihi* (237.3).

<sup>53</sup> Voir également 237.4. *yuṣafu bi-š-šay'i llaḏf laysa bihi wa-laysa min ismihi: ḥāḏā dirhamun wazan wa-lā yakīnu 'illā naṣban*.

donc différente et le gouverneur l'est aussi: C'est toute la séquence *'isrīna* qui assigne l'accusatif à *dirham*. La même analyse est faite pour 24 e (154.18). En somme, qu'il y ait identité de Cas ou Cas accusatif assigné au nom, le calcul de la référence des termes nominaux est essentiel pour identifier la nature de la relation de gouvernement.

L'observation que nous venons de faire est loin d'épuiser toutes les questions que pose la référence en relation avec la théorie du gouvernement. Elle suffit pour notre propos. Elle établit, si elle est correcte, que le calcul minimal de la référence des termes est impliqué dans la relation de gouvernement. On verra que ce calcul est essentiel pour ce qui est de la référence des propositions. Mais pourquoi, alors, cet air étrange qu'ont les relations de *'amal* dans le paradigme de *'isrīna dirhaman*? En fait, il existe une différence essentielle avec les relations de gouvernement qu'on trouve dans les traités ultérieurs. Elle porte sur la nature des gouverneurs. On peut l'énoncer comme suit:

26 Le gouverneur peut être une séquence.

Il en est ainsi pour la plupart des cas du paradigme de *'isrīna dirhaman*. C'est le cas en 24 c, e, f. Les textes à cet égard sont tout à fait clairs.<sup>54</sup>

La proposition est un corollaire de l'analyse en termes de positions saturables. Une suite gouverne parce que les positions définies par la relation de prédication ou la transitivité sont saturées. Mais notons-le, ceci n'est pas spécifique du gouvernement des noms. Une suite verbale aussi gouverne: L'analyse est attribuée à *faiḷ* selon qui dans 27:

27 *'in ta'ti-nī 'āti-ka*

(386.13)

Si tu me rends visite je te rendrai visite

Le verbe *'ātika* est au jussif par l'effet de gouvernement de la séquence qui le précède: *'in ta'tint* [c.28]. Ce point est abandonné dans la théorie ultérieure en faveur d'une analyse où le gouverneur est le verbe ou ce qui lui ressemble.<sup>55</sup> En fait, on peut dire ici que la différence d'analyse résulte d'une proposition différente sur la nature des gouverneurs: Dans la tradition ultérieure, seules les catégories syntaxiques gouvernent.<sup>56</sup> Mais c'est là aussi, disons-le, le cas général dans le Livre: les éléments gouverneurs et gouvernés, hormis des exceptions notables sur lesquelles je vais revenir, sont les catégories grammaticales (*al-ism*, *al-fi'l*, *al-ḥarf*) considérées comme des entités syntaxiques, non des items lexicaux ou des formes morphologiques, ou simplement des termes non caractérisés,  $\alpha$  ou  $\beta$ .

On aura donc développé ci-dessus que l'identité du concept de gouvernement se soutenait, pour l'essentiel, d'une identité de la relation formelle et des conditions topiques auxquelles elle obéit. Les termes sont essentiellement des catégories, non des items lexicaux; les relations des relations d'ordre. Toute l'analyse du verbe et des particules, du moins dans son mode d'exposition, semble déterminée par ces critères formels: critères d'antécedence du nom ou du verbe, critère de gouvernement (les particules qui gouvernent le verbe, qui ne sont pas dans une relation de gouver-

<sup>54</sup> On se reportera à 16.7 pour l'exemple c et à 201 pour l'exemple f *'anta r-raḡulu 'ilman*: *'amila fīhi ma qablahu kamā ya'malu fī d-dirhami 'isrīna*.

<sup>55</sup> Cf. Owens 1990.

<sup>56</sup> Mais voir les réserves sur ce point en 3.2.

nement avec le verbe, etc). Mais il semble qu'il faille aller plus loin. Car la relation formelle est nouée de manière plus précise à une théorie sémantique, à une théorie de l'énonciation, et à la manière dont la langue construit la référence de l'énoncé. On l'a vu, quelques lézardes se laissent déjà entrevoir dans l'édifice formel, allant dans ce sens. D'autres points montrent qu'il est nécessaire de lier l'identité du concept de gouvernement à ces théories. Ce sont ces points qu'on développera dans ce qui suit.

### 3. La nature des gouverneurs

Que la notion de *'amal* se fonde sur une analyse sémantique et énonciative, une analyse rapide de la nature des gouverneurs permet d'en juger. Je voudrai m'interroger ici sur deux gouverneurs: le verbe, abordé à partir de la théorie de la transitivité (*at-ta'addf*) et l'*ibtidā'*.

#### 3.1 *at-ta'addf*

Owens 1990 le signale à juste titre, une partie des relations de gouvernement se fonde sur une théorie de la transitivité. A vrai dire, elles se fondent sur ce que le Livre appelle *ta'addf*. Or la théorie du *ta'addf* se distingue en plusieurs points essentiels de ce qui est dit transitivité dans la tradition occidentale, y compris dans la linguistique contemporaine. Certaines de ses différences importent à notre propos. On distingue d'ordinaire, dans les théories courantes de la transitivité, entre compléments du verbe et compléments de la phrase. Ces derniers sont dits tels en tant qu'énonçant les circonstances diverses (de lieu, de temps, de manière) dans lesquelles a eu lieu la relation prédicative. Les premiers ont un lien plus étroit à l'unité lexicale verbale. Rien de tel dans la notion de *ta'addf*. Elle intègre des entités qu'on peut juger disparates, si l'on prend pour mesure du jugement les théories occidentales. Elle inclut nommément les compléments du verbe, le complément d'objet interne et une partie de ce qui est dit compléments de phrase, ceux de lieu et de temps. Cela parce que l'analyse du *ta'addf*, présentée comme expliquant le *'amal* de certains éléments (11-12),<sup>57</sup> se fonde sur l'analyse de ce qu'on peut appeler le concept de verbe. Celui-ci, dit le texte, intègre, de manière inhérente, dans son concept ou dans sa morphologie, le sens d'un événement spécifique et les concepts de temps et d'espace. De manière inhérente, car précise le Livre, si l'on dit:

28 *ḍaraba 'abduḷlāh* (11.7)  
a frappé Abdallah-nom  
Abdallah a frappé

cela ne nous apprend rien sur l'objet spécifique du verbe; s'il s'agit, en l'occurrence, de *zayd* ou de *'amr*.<sup>58</sup> Par contre,

<sup>57</sup> *'amal* intervient en variation libre avec *ta'addf* dans le texte, ainsi dans ce passage: 11.6 "*yata'addā 'ilā smi l-ḥadaṯāni ḥaḍḍa minhu*" et il ajoute en 11.10: "*lammā 'amila ft l-ḥadaṯ*", l'implication étant que le *ta'addf* implique le *'amal*. Cela est du reste implicite dans toutes les analyses du passage cité. Voir également Levin 1981 qui note des observations similaires.

<sup>58</sup> "*lam yustaban 'anna l-maḥūla zaydun 'aw 'amrin*" (11.8)

29 *ḡahaba*

est allé

Il s'en est allé

(11.8)

désigne un événement spécifique [c.29]. Cela a une conséquence: Le verbe, même intransitif, gouverne le nom de l'événement, à savoir le *maṣḍar*. Quant au temps, le verbe y renvoie de manière inhérente car il a des formes différentes correspondant à des valeurs temporelles différentes [c.30].<sup>59</sup> On aura à revenir, plus bas, sur les désignations du verbe et sur les valeurs temporelles. Pour l'heure, on se limitera à remarquer le même attachement à ce que j'appelle la littéralité de la marque, la matérialité de la langue: C'est dans la mesure où le verbe, de manière inhérente, cette fois, de par ses formes, renvoie à des valeurs temporelles qu'il gouverne syntaxiquement un complément de temps.<sup>60</sup> Ainsi dans les exemples suivants:

- 30 a *qa'ada ṣahrayni*  
il est resté deux-mois-acc
- b *sa-'aḡhabu ḡadan*  
j'irai demain-acc

Enfin le verbe, en tant qu'entité syntaxique, gouverne un complément de lieu car tout événement s'inscrit dans l'espace: dire *ḡahaba*, c'est nécessairement dire que l'événement a eu lieu dans l'espace [c.31]. C'est donc l'analyse du sens et de la référence du verbe qui explique qu'il puisse gouverner certains des compléments qu'il gouverne. C'est aussi le sens verbal, mais cette fois, le sens de l'unité lexicale verbale, qui explique le gouvernement des compléments du verbe, au sens d'une théorie de la transitivité occidentale. La grammaire, dans ce cas, ne peut que prendre acte de cette donnée première et constituer des classes lexicales en conséquence. C'est là le sens des formulations qui se donnent comme titres de chapitres: Ceci est le chapitre du sujet que son verbe dépasse [pour aller vers] un objet ou vers deux objets [c.32].

En résumé, la théorie du verbe comme gouverneur se fonde sur une analyse sémantique du verbe. On voit, par là, comment coïncident des positions instituées par la théorie du gouvernement et celles instituées par la théorie de la transitivité.

3.2 *L'ibtidā'* ou la sélection catégorielle comme embrayage: L'homogénéisation du locuteur aux catégories grammaticales

Un second gouverneur, bien étrange, mérite analyse: C'est le gouverneur de ce qui est dit *ismun muḡtada'un*, à savoir *l'ibtidā'*. Le mot signifie littéralement, on le sait, "le fait de commencer". Qu'en est-il du concept grammatical? Trois cas constituent, en fait, des exceptions notables à la règle générale qui vaut pour la nature des gouverneurs dans le Livre, règle qui, on s'en souvient, fait des parties du discours les gouverneurs dans la langue:

a- une suite gouverne: c'est le cas pour certains tours du paradigme illustré par

<sup>59</sup> Cf. aussi lignes qui suivent et 12.6.

<sup>60</sup> On le voit, la perspective adoptée par le texte pour parler des valeurs temporelles liées aux formes verbales est étroitement liée au gouvernement du verbe. On ne peut donc être d'accord avec la vue selon laquelle la forme verbale serait, dans le Livre, un repère temporel situant la relation prédicative, comme le soutient BGK, 1990. Voir plus bas l'Annexe 2B.

'*išnāna dirhaman*. Mais aucun trait positif ne distingue cette suite et ne la rend apte à gouverner. Bien au contraire, c'est un trait négatif qui la distingue..

b - un élément défini par sa fonction gouverne: *al-mubtada'*.

c - Le "fait de commencer", *al-ibtidā'*, est un gouverneur.

Bien que les cas a et b modifient la notion de gouverneur posée par la règle générale, ils en demeurent conceptuellement proches, du moins dans la mesure où ils font référence aux termes de l'énoncé lui-même. Le cas c est un cas différent: Il pose comme gouverneur non point un terme de l'énoncé mais quelque chose relevant de l'énonciation, un acte de langage, "le fait de commencer (à énoncer)". En 52.17 Šbawayhi insiste de manière explicite sur la similitude entre ce qui relève de l'énonciation et ce qui relève de l'énoncé, pour ce qui est du gouvernement. Dans l'exemple:

31 *zaydun kam marratan ra'aytahu* (52.17)

Zayd-nom combien fois-acc tu as vu-lui

Zayd, combien de fois l'as-tu vu?

le gouverneur de Zayd est l'*ibtidā'* au même titre que le verbe en 32:

32 *qad 'alimtu zaydan kam laqñahu* (52.19)

corr. j'ai su Zayd-acc combien j'ai vu-lui

J'ai su combien de fois tu as rencontré Zayd

est le gouverneur. On remarquera la similitude structurale entre 31 et 32. Elle est voulue pour bien montrer que ce qui est imperceptible en 32 dans l'énoncé lui-même gouverne *zaydun* au même titre que '*alimtu* gouverne *zayd* en 32.

Une première question peut être posée: Y a-t-il quelque inconsistance dans la théorie ou bien cette hétérogénéité des gouverneurs peut-elle être rapportée à des propriétés du langage? Je voudrai identifier l'*ibtidā'*, quant à sa portée théorique, comme un cas particulier d'embrayage. On sait que Jakobson a décrit un certain nombre de catégories grammaticales, ainsi le temps et la personne, comme articulants l'énoncé sur l'énonciation, de là le terme d'embrayeurs.<sup>61</sup> Milner propose de considérer la sélection lexicale, en tant qu'opération du sujet parlant et de lui seul, comme un cas particulier de l'embrayage.<sup>62</sup> Dans le Livre, c'est la sélection catégorielle, c'est-à-dire la sélection de telle ou telle catégorie et non la sélection de telle ou telle unité lexicale, qui, en constituant un embrayage, se constitue elle-même comme gouverneur du nom. Le gouverneur du nom que tu sélectionnes (*al-mubtada'*), dit le Livre, c'est le fait que tu commences à énoncer, en d'autres termes que tu embrasses ton énonciation sur un énoncé en sélectionnant un nom comme premier terme de la prédication. C'est ce premier ancrage par le locuteur de l'énoncé, "le point de la subjectivité" selon Milner, que l'on identifie comme gouverneur. En somme, en identifiant ce premier ancrage comme un '*amil*, le locuteur acquiert un statut théorique bien précis: il s'inscrit dans l'énoncé par une trace sensible (le Cas nominatif du nom), une marque empirique homogénéisée par rapport à d'autres (d'autres types de Cas nominatif, le Cas accusatif, etc) et subsumées, toutes, sous le concept de '*amal*.

En d'autres termes, il n'y a pas de locuteur en chair et en os. Le locuteur est ap-

<sup>61</sup> Voir Jakobson 1963; Voir également Benveniste 1966.

<sup>62</sup> Milner 1980.

préhendé comme un opérateur abstrait, formel: Il est homogénéisé aux catégories grammaticales qui sont des termes de l'énoncé. Cette discrepance entre les éléments gouverneurs a quelque chose de scandaleux. Dans la tradition ultérieure, la fortune de l'*ibtidā'* comme gouverneur fut bien inégale. On comparera la formulation de Sībawayhi avec celle d'Ibn al-'Anbārī (*'Inṣāf* 44 sq.) pour lequel l'*ibtidā'* est "*at-taḡarrud minā l-'awāmilī l-lafziyyati*".<sup>63</sup> La différence est de taille. Alors qu'Ibn al-'Anbārī fait de l'*ibtidā'* une absence de gouverneurs perceptibles, Sībawayhi en fait un gouverneur positif relevant d'une autre dimension que celle de l'énoncé. D'autres formulations tenteront de réduire l'*ibtidā'* au perceptible. On dira, par exemple, que c'est le fait d'être le premier élément qui fait acquérir au *mubtada'* son Cas. Par cette formulation, on aura glissé de l'énonciation à l'énoncé.

### 3.3 *ibtidā'* du nom, *ibtidā'* du verbe

Mais la sélection catégorielle peut tout autant porter sur un verbe. Notre analyse prédit donc que la notion d'*ibtidā'* traversera tout le livre et décrira également les cas de sélection d'un verbe. C'est effectivement le cas. On serait tenté de relever le fait en parlant de deux sens d'*ibtidā'* dans le Livre: l'un technique, l'autre commun. Le croire revient à lire le Livre à travers la grille léguée par la tradition. Dans le Livre, les deux usages ont la même détermination conceptuelle: Tant dans le cas du nom que du verbe, il s'agit d'une sélection catégorielle. Déjà le fait que le Livre spécifie à plusieurs reprises qu'il y ait *ibtidā'* des noms dans tel ou tel contexte,<sup>64</sup> prouve qu'il y a d'autres manières d'*ibtidā'*. Mais c'est l'usage courant d'expressions tel que *fi' l'un mubtada' un* [c.4], *al-fi' lu l-mubtada'* [c.2] et les contextes dans lesquelles ces expressions sont employées qui ne laissent pas de doute sur la similitude de la détermination conceptuelle: Par exemple en 383.12, en 387.14 et en 371.10 on oppose, à chaque fois, un emploi où le la flexion modale du verbe est déterminée par un terme antérieur de l'énoncé (les cas de *ḥaml 'alā 'an*) à un emploi où celle-ci est déterminée par l'articulation de l'énoncé sur l'énonciation (cas d'*ibtidā'*): le locuteur rompt avec l'énoncé antérieur et effectue un nouvel embrayage.<sup>65</sup> Mais il faut préciser le statut respectif d'*ibtidā' al-fi'* et d'*ibtidā' al-ism*. Alors que tous deux relèvent de la sélection catégorielle, seul le premier est inclus dans la théorie du gouvernement.<sup>66</sup>

"Le fait de commencer" est gouverneur du nom, non du verbe. Le Livre envisage une analyse qui dirait que c'est par l'*ibtidā'* qu'il y a indicatif dans les verbes. Cette conception devait avoir cours parmi les grammairiens désignés comme "ceux qui ont prétendu que les verbes prennent la flexion -u par l'*ibtidā'*" 364.11. Elle revient, en

<sup>63</sup> Je remercie Kees Versteegh qui m'a signalé le point.

<sup>64</sup> Par exemple en 385.2: (*haytu*) *yubtada'u ba'dahā l-'asmā'u*.

<sup>65</sup> Voir aussi 404.6: *la-taḡalanna 'idā fā'at mubtada'a laysa qabla-hā mā yuhlafu bi-hā*. On trouve enfin la notion de *kalām mubtada'*, en 387.8 par exemple. L'*ibtidā'* y a toujours la même détermination conceptuelle: La proposition n'est pas déterminée par les termes antérieurs de l'énoncé mais par une articulation à l'énonciation. Ce cas semble se distinguer des précédents en ceci qu'il semble ne pas s'agir de la sélection d'une catégorie mais de toute une proposition. En fait, il s'y ramène: sélectionner une proposition revient toujours à sélectionner une catégorie (nom ou verbe) comme premier terme de la prédication dans cette proposition. Voir aussi 414.18.

<sup>66</sup> Sur la notion d'*ibtidā'* dans le Livre comme traité dans BGK 1990 voir Annexe 2B.

fait, à tomber victime de l'empirisme, à déduire de l'identité phonique de la flexion désinentielle (qui est *-u* aussi bien pour les noms au nominatif que pour les verbes inaccomplis à l'indicatif) l'identité du gouverneur. Aussi est-elle réfutée au nom d'un principe de cohérence de l'analyse: Si d'aucuns soutiennent que l'*ibtidā'* est la raison pour laquelle le verbe prend la flexion *-u*, alors ils doivent mettre les verbes à l'accusatif dans les contextes où le nom est à l'accusatif et le mettre au Cas oblique dans les contextes où les noms sont au Cas oblique [c.33]. En somme, si l'on déduit de l'identité de la marque l'identité du gouverneur dans ce cas, il faut postuler l'identité des gouverneurs dans toute la langue et l'identité des marques, ce à quoi la langue inflige un démenti évident puisque les verbes ne se mettent jamais au Cas oblique.

Arrêtons-nous in instant sur le raisonnement. Il marque une limite évidente à l'hypothèse d'homogénéité. Si l'on doit subsumer sous le même concept, celui de gouverneur, les flexions de Cas et de mode, il y a néanmoins à reconnaître une hétérogénéité irréductible entre le Cas et le mode: Elle réside dans la nature des gouverneurs qui sont irréductibles les uns aux autres dans chaque cas. On commence, dès lors, à soupçonner pourquoi la question de "la spécialisation des particules" est un chapitre essentiel de cette grammaire. Mais n'anticipons point. On reviendra à cette question plus bas. Toutefois, on peut trouver dans plusieurs passages, par exemple en 397.18, 401.3, un *raf' alā l-ibtidā'* du verbe. Il faut interpréter l'expression en tant que cette partie est de nouveau embrayée par le locuteur et n'a point de rapport avec ce qui précède. *al-ibtidā'* est opposé au *haml* qui assignerait l'accusatif<sup>67</sup> ou le jussif, on l'a vu déjà par de nombreux exemples dans le paragraphe précédent. L'*ibtidā'* pour le verbe s'il explique l'indicatif, ne l'explique que de manière dérivée. En effet, le verbe se trouve soustrait à l'effet d'un gouverneur qui le précède dans l'énoncé, *'an* par exemple. L'énoncé est articulé sur l'énonciation. Du coup, le verbe se retrouve dans la position d'un nom, cela est dit la véritable raison de l'indicatif (voir section 7.3).

En somme, si la sélection catégorielle traverse tout le langage, elle a statut dans la théorie du gouvernement pour une seule partie du discours: en tant que gouverneur des noms. Elle se distingue alors des autres gouverneurs par des propriétés formelles et théoriques spécifiques. Formellement, alors que les autres gouverneurs établissent un domaine qu'on peut dire opaque, interdisant que les éléments gouvernés par eux soient dans la portée d'autres gouverneurs, celui-ci se comporte comme une absence de gouverneur. Il cède la place à un autre gouverneur si celui-ci se présente. C'est là la différence entre:

- 33 a *'abdullāhi munṭaliqun*  
Abdallah-nom partant-on  
Abdallah est en route

<sup>67</sup> Voir aussi 384.4. Le passage confirme l'interprétation que nous avançons. Dans l'analyse d'un vers (*'an lā yağūra wa-yaqšidu*), il oppose l'*ibtidā'* au *haml' alā 'an*, et la glose du cas d'*ibtidā'* est une phrase qui commence par un verbe; il ne s'agit donc point de l'*ibtidā'* d'un nom: *'fa-btada'a* (d'où l'indicatif du second verbe après *wa*) *wa-lam yahmil' alā 'an kamā taqillu 'alayhi 'allā yağūra wa-yanbağf lahu kaḏā wa-kaḏā, fa-l-ibtidā'u ft hādā 'asbaqu wa-'a'rafu.* Il faut interpréter l'*ibtidā'* ici comme décrivant le statut du verbe et non point comme identifiant son gouverneur.

- b      *ra'aytu 'abdallāhi muntaliqan*      (6.18)  
          J'ai vu Abdallah-acc partant-acc  
          J'ai vu Abdallah en route

'*abdallāh*, gouverné au nominatif en 33 a par l'*ibtidā'*, est à l'accusatif en 33 b car gouverné par le verbe initial. L'*ibtidā'* comme gouverneur a aussi un statut théorique spécifique: c'est ce gouverneur auquel est assigné le statut de premier (*'awwalu*): *al-ibtidā'u 'awwalu* (6.19).<sup>68</sup>

### 3.4 L'articulation sur l'énonciation au milieu d'un énoncé

"Le fait de commencer" n'est pas à prendre en un sens factuel selon quoi dans tout énoncé il existerait un seul commencement. Il est une valeur qui peut se retrouver deux fois dans un même énoncé: A chaque fois qu'un terme ou une proposition considérée comme un terme, plutôt que d'être déterminés grammaticalement par leurs relations avec les autres termes de l'énoncé, se déterminent en s'articulant sur l'énonciation. Tous les exemples qu'on a vu plus haut où le verbe de l'apodose est à l'indicatif après le *fā'* du *gāzā'* illustrent cela; Cela peut être également dit du cas des verbes à l'indicatif après le *fā'* causal. Pour ce qui est des noms, l'articulation sur l'énonciation qui intervient au milieu de l'énoncé est bien illustrée par le cas de *lām al-ibtidā'* (le *lām* du commencement) susceptible d'annuler l'effet d'un gouverneur. En effet, de la même manière qu'une valeur abstraite énonciative, un embrayage, peut être un opérateur syntaxique assignant un Cas, il est susceptible, du fait même de la notion de domaine qui implique que le gouverneur le plus proche soit sélectionné pour les éléments gouvernés, de provoquer des cas de *ta'tfīq*, en d'autres termes d'empêcher l'institution d'une relation entre un gouverneur qui est un terme de l'énoncé et des éléments gouvernés. C'est à quoi se résume l'effet du *lām* appelé *lām al-ibtidā'* [c.34/a]:

- 34 a      *qad 'alimtu la-'abdullāhi hayrun minka*      (100.3)  
          corr. j'ai su la-Abdallah-nom meilleur-nom de-toi  
          J'ai su que Abdallah était mieux que toi
- b      *qad 'alimtu 'abdallāhi hayran minka*  
          corr. j'ai su Abdallah-acc mieux-acc de-toi  
          J'ai su que Abdallah était mieux que toi

En 34, '*abdallāh* et *hayr* sont soustraits à l'effet du gouverneur verbal (*'alimtu*), le la fonctionnant comme barrière à l'effet du gouverneur et introduisant une valeur énonciative nouvelle. Ils sont, dès lors, au nominatif, en tant que *mubtada'* et *ḥabar*, non à l'accusatif comme en 34 b. C'est aussi le cas de la particule interrogative '*a* (*'alif al-istifhām*). Cette valeur énonciative pervertit, en fait, la notion de localité: Celle-ci, ne prenant en compte que la disposition des termes catégoriels, semblait instituer un espace dans la grammaire où seule la géométrie était pertinente. Les exemples que nous venons de discuter montrent que la nature des termes est fondamentale pour le bon fonctionnement de la localité: *lām al-ibtidā'*, '*alif al-istifhām* "suspendent" la localité du domaine car ils ont une valeur énonciative. On a, encore une fois, et de manière différente que celle observée pour l'adjacence stricte, la preuve que la théorie du '*amal* est traversée par le non-géométrique. Si ces ana-

<sup>68</sup> Nous n'examinerons pas plus avant cette thèse. Cela excéderait le propos de ce travail.

lyses sont correctes, elles signifient qu'une propriété fondamentale du langage est reconnue, l'embrayage. Elle est reconnue, pour les noms, du moins dans ce que nous venons de décrire car elle a également d'autres formes de reconnaissance dans cette grammaire, à travers ce qu'on peut appeler la littéralité de la marque, la matérialité de la langue: c'est dans la mesure où elle a un effet empirique qu'elle a statut linguistique.

On comprend, dès lors, pourquoi seul l'*ibtidā'* des noms a été retenu dans la tradition ultérieure. Du concept théorique de sélection catégorielle portant, pour l'essentiel,<sup>69</sup> sur une catégorie qui se constitue comme terme dans la prédication et articulant l'énoncé sur l'énonciation, la tradition dans ses formes vulgarisées a retenu ce qui a statut théorique pour la théorie du gouvernement. L'*ibtidā'* du verbe perdait toute valeur linguistique.

#### 4. Locuteur et interlocuteur: le *mubtada'*

Venons-en au nom *mubtada'*. Tout d'abord pour préciser que cette désignation n'est point isolée dans le Livre: y résonne le très riche éventail du verbe *bada'a*<sup>70</sup> auquel a recours le texte dont, on l'aura compris par les développements précédents, *ismun mubtada'un* - au même titre que *fī'lun mubtada'un* ou *kalāmun mubtada'un*. Néanmoins, la notion d *ism mubtada'*, "le nom par lequel on commence", gouverné par cet acte de langage qu'est "le fait de commencer [à énoncer]" est une notion bien définie à laquelle se trouve attachée une valeur énonciative particulière dans le Livre. La notion est définie par rapport à la théorie de la prédication, le point est important. "Le *mubtada'* est tout nom par lequel tu commences afin que tu y construises un énoncé" [c.34/b]. Sa valeur énonciative le fait apparenter à une notion bien connue, qu'on dit thème dans la tradition linguistique française, topique dans la tradition anglo-saxonne. Le thème est déjà évoqué par l'interlocuteur lorsque le locuteur prend la parole. Son existence est présupposée par le locuteur. De ce que tout énoncé ait un thème, il découle donc que l'interlocuteur y est posé.<sup>71</sup> Et cette manière de poser l'interlocuteur constitue l'énoncé même dans sa forme, dans la langue arabe. Les termes du Livre ne laissent aucun doute sur cette valeur du *mubtada'* liée au présupposé, à ce qui est bien établi pour l'interlocuteur et le locuteur. Ainsi dans une interrogative qui commence par un *mubtada'*:

35 *zaydun kam marratan ra'aytahu ?* (52.17)

Zayd-nom combien de fois l'as-tu vu?

la valeur du *mubtada'* est ainsi commentée: Tu commences par un nom pour appeler l'attention de l'interlocuteur [c.35]. Cette valeur, prenant le nom de *tambīh* dans le Livre, est usuellement assignée au *mubtada'*:

<sup>69</sup> La particule est susceptible aussi d'être *mubtada'a*. Voir en 411.7: *'ibtada'ta 'innī wa-lam taǧ'ali l-kalāmu 'alā 'arāfu* dans *qad 'arāfu 'anna-hu dāhibun tumma 'innī 'uhribuka*. Et ibid: *ibtidā' 'inna*. En 366: *'idān mubtada'a*.

<sup>70</sup> On se reportera au lexique de Troupeau.

<sup>71</sup> Nous n'épuisons pas, par le propos présent, tous les modes de présence de l'interlocuteur dans le Livre.

- 36 a      *zaydun ɗarabtuhu*  
 Zayd-nom j'ai frappé-lui  
 Zayd, je l'ai frappé
- b      *'ammā ɗamūdu fa-hadaɣnāhum*      (31.20)  
 Quant à Tamūd, nous les avons guidés sur le droit chemin

En 164.9, le Livre commente le Cas du nom à l'initiale dans l'exemple suivants:

- 37 *'ammā l-bašratu fa-lā bašrata la-ka*

Quant au terrain dur et pierreux, il n'y a point de terrain dur pour toi

Dans cet exemple, dit-il, on n'a d'autre alternative que d'assigner le nominatif au nom car il s'agit là d'un nom bien connu: l'interlocuteur, pour ce qui en est de ce nom, en sait autant que toi [c.36]. Le *mubtada'* est également bien établi pour le locuteur. Si le nom à l'initiale est choisi par le locuteur et gouverné par l'*ibtidā'*, c'est que le locuteur ne cherche nullement à établir la prédication d'existence liée à ce nom, mais, au contraire, commence son énoncé par quelque chose qui est bien établi pour lui [c.37]. Par cette notion de *mubtada'*, on se situe aux portes de la pragmatique "qui prend pour paramètres les protagonistes du discours et le contexte dans lequel il s'intègre". Mais précisément, une différence essentielle distingue ces analyses de la pragmatique. Le locuteur et l'interlocuteur sont présents à l'énoncé ou présents dans l'énoncé du seul fait qu'il y ait *ibtidā'* et *mubtada'*. Ils ne sont présents que dans la matérialité de l'énoncé, dans les choix catégoriels qui y sont faits, dans la disposition, la forme morphologique de ces catégories. Il est courant de consacrer un chapitre quand on finit d'exposer les théories des grammairiens arabes aux aspects pragmatiques de ces analyses. Le mouvement est encore plus net dans le cas du Livre. A chaque fois, le discours est pris dans une logique justificative: il serait faux de voir dans le Livre une approche purement formaliste. Il s'est intéressé aux protagonistes du discours, etc. C'est là un contresens profond sur la portée de ces analyses, tant sur la portée de la syntaxe que de la pragmatique. Le contresens est encore plus profond quand ces analyses n'énoncent pas des propositions incorrectes. Il n'y a pas pragmatique et syntaxe. On ne peut dissocier les deux. Il est essentiel de voir comment la dimension énonciative s'inscrit dans la matérialité même de l'énoncé, dans la matérialité des formes phonétiques et des agencements. Elle s'inscrit dans la syntaxe même, au cœur de la théorie du gouvernement.

##### 5. Le Cas du nom, l'ordre des catégories et la valeur assertive

Soit maintenant le second terme de la prédication lié au *mubtada'*, le *ħabar*. Du présupposé, l'énonciateur dit quelque chose dans le reste de son énoncé. De là que ce qui en est dit, et qui est dénommé *ħabar*, en soit venu à signifier trois choses différentes dans le Livre: C'est le posé, donc l'information nouvelle, et, on le sait, *ħabar* signifie littéralement information.<sup>72</sup> La logique de la désignation du second terme de la prédication est donc celle du posé par rapport au présupposé.

<sup>72</sup> Voir, par exemple, 213.20. On y commente le cas du nom à l'initiale dans un hémistiche. La valeur informative est absente. La mention du nom, correspondant à du présupposé, en acquiert une valeur rhétorique de *ɗand'* et *ta'zīm*: *za'ama l-ħalīl 'anna našba ḥadā 'alā 'annaka lam turid 'an tuḥaddiṭa n-nāsa wa-lā man tuḥaddibu bi-'amrin ġahilūhu wa-lakinnahum qad 'alimū min ḍalika mā qad 'alima fa-fa'alahu ɗand'an wa-ta'zīman wa-našabahu 'alā l-f'ī ka-'annahu qāla: uḍkur 'ahla ḍāka.*

C'est aussi un prédicat puisqu'un prédicat est précisément ce qui est dit à propos de quelque chose et enfin, c'est une assertion: le locuteur asserte, pose comme vrai ce qu'il en dit. On voit ainsi que l'analyse est amenée à déterminer la valeur d'un énoncé qui inclut un *mubtada'*: il donne une information nouvelle et constitue une assertion. La méthode est systématique: L'analyse de la valeur globale des énoncés est déterminante pour juger du Cas qu'il faut assigner à un nom en début d'énoncé.

Il est de fait qu'on peut lire des chapitres entiers du Livre comme une réponse à la question suivante: Soit un nom en début d'énoncé. Sa présence à l'initiale peut correspondre à une position canonique comme elle peut ne pas y correspondre. Quel Cas lui assigner? Jusque là, les questions semblent être celles classiques de la théorie du gouvernement articulée à l'ordre des mots. Elles commencent à s'en distinguer dans la mesure où le Livre répond à la question en posant une autre: Quelles sont alors les valeurs de l'énoncé? C'est cette évaluation globale de la valeur de l'énoncé qui détermine à chaque fois si c'est bien l'articulation à l'énonciation (*l'ibtidā'*) qui est l'opérateur syntaxique assignant la flexion du nominatif au nom ou bien un opérateur qui correspond à un terme de l'énoncé: le prédicat verbal le plus souvent. Mais de quelle évaluation globale de l'énoncé, de quel "sens" s'agit-il? Il ne s'agit nullement du contenu propositionnel de l'énoncé ni de l'intention du locuteur. Le Livre pose une généralisation qui constitue une hypothèse forte sur le fonctionnement des langues: Il articule le Cas du groupe nominal à l'initiale et la nature de son gouverneur à la valeur assertive de l'énoncé. Soit, par exemple, un nom en début d'énoncé dans l'ordre de l'observable. Décider qu'il est au nominatif ou à l'accusatif revient souvent à décider s'il s'agit d'un *mubtada'*, s'il est dépendant d'une position post-verbale ou bien même s'il est gouverné par un verbe sous-entendu. La réponse ne met pas uniquement en jeu des critères formels mais noue ces critères aux valeurs de l'énoncé: interrogation, souhait, ordre, assertion ... On rencontre de nouveau là la pragmatique: Dans la théorie des actes de langage, une phrase est conçue comme la combinaison d'un contenu propositionnel et d'une force illocutionnaire qui peut consister en une assertion, une question, une promesse, etc. On rencontre également ce que la théorie de Culioli désigne comme "valeurs référentielles" de l'énoncé. Mais on les rencontre à partir d'une théorie du gouvernement. En somme, le Cas du nom à l'initiale est lié à la valeur référentielle de l'énoncé.

C'est là le fil d'ariane de ce qui est dit "étude de l'ordre des mots" dans le Livre qui n'est point tant une étude de l'ordre des mots<sup>73</sup> ni des catégories mais une étude de la nature du gouverneur du nom quand celui-ci est à l'initiale. Celle-la se trouve déterminée par la valeur référentielle de l'énoncé. C'est par là précisément que les grands rhétoriciens, al-Ġurġānī par exemple, ont pu reprendre la question dans la ligne déjà tracée par le Livre.<sup>74</sup> Il suffit de regarder les intitulés des chapitres 24 à 34 et 50 à 57 pour voir la logique de l'approche: Dans le premier groupe, il s'agit de déterminer le Cas du nom à l'initiale. Outre des considérations

<sup>73</sup> On l'a vu d'ailleurs plus haut, le *mubtada'* lui-même n'est nullement identifié par l'ordre linéaire.

<sup>74</sup> Voir Baalbaki 1983 qui signale les différences et les similitudes qu'on peut retrouver entre le Livre et al-Ġurġānī.

structurales et sémantiques,<sup>75</sup> les deux valeurs fondamentales qui déterminent l'accusatif sont celle de l'interrogation (ch. 28 à 30<sup>76</sup>) et celle de l'ordre et de la prohibition (*al-'amr wa-n-nahy*) (ch. 33). Pour justifier l'accusatif dans ces tours, le Livre commence par avancer une première proposition: Il y a des particules qui sont exclusivement suivies par le verbe, que ce verbe soit explicite ou sous-entendu. Aussi si, dans l'ordre de l'observable, on trouve un nom après ces particules - cela n'ayant lieu que dans des tours marginaux, ceux nécessités par les contraintes du vers -, celui-ci doit être à l'accusatif, car construit nécessairement sur le verbe. Jusque là, on a affaire à une classification des particules. Mais un point est important à noter: Cette classification, on l'a vu, n'est pas fondée sur la seule observation. Il s'agit donc d'une hypothèse d'analyse. La question est alors: Sur quoi se fonde-t-elle? La réponse est donnée à la page suivante: Si les tours interrogatifs requièrent fondamentalement un prédicat verbal qui les suit, et ne tolèrent marginalement un nom à l'initiale que s'il est l'objet d'un prédicat verbal, c'est que l'interrogation, à l'instar de l'ordre et de la prohibition, est non-nécessaire (*ġayr wāġib*), en ceci que le locuteur demande à l'interlocuteur ce qui, précisément, n'est pas bien établi pour lui [c.38].

Le chapitre 34 élargit la généralisation précédente et subsume explicitement tous ces cas par l'emploi d'un concept sémantique essentiel portant sur la référence de la proposition: *ġayr wāġib*. "Ceci est le chapitre [qui traite] de particules dont le fonctionnement a été rendu similaire à celui des particules interrogatives et celles exprimant un ordre et une prohibition. Ce sont les particules de négation. Elles ont été rendues similaires au 'a — interrogatif où le nom précède le verbe car elles sont non-nécessaires, exactement comme le — 'a interrogatif et les introducteurs des hypothétiques sont non-nécessaires et ainsi que l'ordre et la prohibition sont non-nécessaires. Il a été aisé d'y faire précéder les noms [les verbes] car elles sont la négation d'[une proposition] nécessaire et elles ne sont pas [exactement] comme les particules interrogatives et conditionnelles mais elles leur ressemblent. Elles sont employées pour la négation de: Cela a été [c.39]. Les exemples sous 38 illustrent le propos:

- 38 a            *mā zaydan ǧarabtuhu*  
non Zayd-acc j'ai frappé-lui  
Ce n'est point Zayd que j'ai frappé

<sup>75</sup> On peut citer sous le chef des considérations structurales celles de symétrie qui agissent dans une coordination et qui font que le nom à l'initiale dans la proposition coordonnée est nominatif s'il est coordonné à un *mubtada'* quand la première phrase en contient un (*haml 'alā l-ism l-mabnt 'alayhi l-ǧ'f'l*) ou coordonné à un dépendant du verbe si la première phrase a un verbe fléchi à l'initiale (*haml 'alā l-ǧ'f'l*):

i 'amrun laǧtuhu wa-zaydan kallamtuhu

ii 'amrun laǧtuhu wa-zaydan kallamtuhu

36.14

Parmi les considérations à la fois sémantiques et structurales on peut citer celles relatives au *sabab*:

iii 'a-zaydan marartu bi-hi?

44.3

<sup>76</sup> Voici le titre du chapitre 28: Ceci est le chapitre où l'accusatif est choisi [pour le nom à l'initiale] alors qu'il n'est pas précédé par un accusatif objet du verbe et c'est le chapitre de l'interrogation (*hādā bābu mā yuḥtaru fīhi n-naṣbu wa-laysa qabla-hu maṣūbun buniya 'alā l-ǧ'f'l wa-huwa bābu l-istiḥāmī*). Le chapitre 30 étudie, en fait, le cas du nom à l'initiale ayant valeur de thème et précédant le mot interrogatif: Il est alors nominatif, l'*ibūda'* étant l'opérateur syntaxique.

- b *lā zaydan qataluhu*  
 non Zayd-acc j'ai tué-lui  
 Ce n'est point Zayd que que j'ai tué

Dans ces exemples, le nom précède le verbe mais est un dépendant du verbe: il est gouverné par lui. En outre, dans les tours négatifs, le nom peut être aussi au nominatif, articulé à l'énonciation et gouverné par cet opérateur syntaxique. Cela est associé, de manière explicite, à la valeur référentielle de l'énoncé: Ces particules nient une proposition nécessaire. Il est donc possible d'avoir un thème qui les suit et d'avoir un prédicat construit sur ce thème car elles ne fonctionnent pas en tous points à ce à quoi elles ont été rendues similaires [c.40]. Dans ce texte, de manière tout à fait explicite, la possibilité de l'*ibtidā'* est associée à la valeur référentielle de l'énoncé: *kalām wāğib*. En d'autres termes, seule une proposition "nécessaire" peut avoir un thème. Toute la question certes, est de savoir quelle est la signification linguistique de la notion de *wāğib*. Remarquons que les propositions qui se rangent sous le chef du *ğayr wāğib* dans le Livre sont, pour la plupart, non-assertives: l'ordre, la prohibition, l'interrogation totale. En revanche, l'affirmation est une assertion. De là, la paire *wāğib/ğayr wāğib* semble s'associer avec assertif/non-assertif. C'est par là que nous disions que le Livre associe le Cas à la valeur assertive des énoncés.<sup>77</sup> Cela, au reste, semble correspondre à une généralisation linguistique réelle et incontournable dans le fonctionnement de l'arabe. Néanmoins, les deux paires *wāğib/ğayr wāğib*, assertif/non-assertif, ne coïncident pas exactement. Le cas des propositions négatives reste, en effet, un cas problématique. On aura à revenir sur la question dans la section 7.4. Il y a dans ces analyses, il importe de le souligner, quelque chose qui dit plus que ce qu'on peut dire sur toute langue, qui cerne une spécificité de la langue arabe: Dans les langues, hors contexte, le sujet d'une proposition tend à être identifié au thème de l'énoncé auquel elle correspond. Mais ces langues, précisément, ont une structure sujet-groupe verbal que n'a pas l'arabe littéraire puisque typologiquement, c'est une langue où le verbe fléchi est à l'initiale. Dès lors, la position de *mubtada'*, position grammaticalisée qui correspond à une valeur existante dans toutes les langues, en acquiert un rôle spécifique. Il suffit pour cela de penser, par exemple, à la phrase nominale.<sup>78</sup>

En somme, par la question du Cas du nom à l'initiale, le *amal* est articulé à une théorie des valeurs référentielles de l'énoncé. Mais on peut soupçonner plus par les développements précédents: le calcul de la référence de l'énoncé est inhérent à la théorie des particules. C'est ce qu'on va tenter de montrer dans ce qui suit.

## 6. La spécialisation des gouverneurs

A partir de ce qui précède s'éclaire une question bien épineuse: celle de la "spécialisation" des gouverneurs. Il s'agit là d'une thèse qui court dans le Livre et

<sup>77</sup> On se reportera pour une analyse qui associe, dans le cadre théorique de la linguistique contemporaine, la question de l'ordre des mots à la valeur assertive de l'énoncé à Ayoub 1981.

<sup>78</sup> On se reportera à Ayoub 1981 pour ce qui est de la phrase verbale et de la valeur du topique dans une langue comme l'arabe, et à Ayoub à paraître pour ce qui est de la phrase nominale.

sert de principe classificatoire des particules: Certaines particules sont exclusives des noms. D'autres sont exclusives des verbes.<sup>79</sup> C'est là, on le reconnaîtra, une condition bien étrange. Alors que bien des propositions de la théorie du gouvernement trouvent des traductions dans d'autres théories linguistiques, celle-ci spécifie la grammaire arabe. C'est là un premier point à noter. Mais à quoi correspond exactement cette condition? Quel est son statut linguistique? Elle semble, de prime abord, une condition formelle. Elle est, en effet, étroitement liée à la théorie du gouvernement: Si certaines particules sont spécifiques du verbe (et ne sont suivies que par des verbes explicites ou sous-entendus) et d'autres du nom, c'est qu'elles gouvernent respectivement le verbe ou le nom. Le critère du gouvernement est ici décisif. Les textes cités dans le paragraphe précédent le prouvent. Le prouve également que, s'il arrive qu'une particule n'est pas un gouverneur, elle peut être suivie tant du nom que du verbe. C'est le cas de *lākin*, *'innamā*, *ka'annamā*. Le texte pose explicitement la relation: "Ceci est le chapitre des particules qui peuvent être suivies par le nom comme elles peuvent être suivies par le verbe ... car ce sont des particules qui ne gouvernent pas" [c. 41].

Le second point à remarquer est que cette condition constitue une limite à l'hypothèse d'homogénéité: Alors que le gouvernement des noms et celui des verbes obéit aux mêmes contraintes d'ordre, aux mêmes conditions topiques, la nature de leurs gouverneurs les sépare irrémédiablement. Nous l'avons vu explicitement plus haut: les gouverneurs des verbes ne sont pas les gouverneurs des noms [c.3]. (Voir aussi 410.12 pour une citation similaire). Un autre critère de classification des particules semble également formel, plus exactement géométrique. Il est articulé au précédent. C'est celui de l'ordre des catégories qui les suit. C'est du moins ce qui se laisse déduire à la lecture du tête de chapitre 256: "C'est le chapitre des particules où les noms ne peuvent précéder les verbes" (406.1) ou bien du chapitre 257: "C'est le chapitre des particules qui ne peuvent être suivies que du verbe" [c.42]. Mais, on l'a vu pour ce qui est appelé inadéquatement "ordre des mots", il ne s'agit nullement d'un critère d'ordre ni de géométrique. La théorie du gouvernement s'articule à la valeur référentielle des énoncés. Il en est de même de la classification des particules. Celles-ci articulent dans leur classification la théorie du gouvernement à une valeur énonciative. On prendra la mesure de cette relation entre l'ordre des catégories et la valeur assertive des énoncés dans l'étude des particules en passant en revue quelques analyses de particules. Très vite, on voit que l'un des critères fondamentaux est la valeur logique de la proposition: s'agit-il d'une proposition "nécessaire" ou non? On se contentera ici de quelques exemples: On l'a montré plus haut, la présence d'un thème est liée à un trait logico-sémantique de la proposition: son caractère "nécessaire". Cela servira donc de critère pour identifier la valeur des particules. Ainsi *ḥaytu*, contrairement à *matā*, autre pronom locatif de même sens, ne peut introduire la protase d'une hypothétique car elle peut être suivie par un thème dans l'assertion:

39 *'akūnu ḥaytu zaydun qā'imun* [c.43] 385.2  
je serai [là] où Zayd-nom [sera] debout-nom

<sup>79</sup> Les termes employés dans le Livre pour désigner ces emplois spécifiques sont, par exemple: *al-ism 'awlā bihā minā l-f'li* (408.13), *ṣuyyirat li-l-f'li* (408.14), *'ahlasūhunna li-l-f'li* (308.4).

Par contre, dans la mesure où elle a le même sens que les introducteurs des hypothétiques, elle sera difficilement suivie par un thème ayant valeur de topique [c.44]. On comparera 40 a et b:

40 a ?\* *iğlis haytu zaydun ġalasa* (44.9)

assieds-toi [là] où Zayd-nom il est assis

b *iğlis haytu ‘abdullāhi ġālisun*

assieds-toi [là] où Abdallah-nom [est] assis-nom

Le même raisonnement est tenu pour 'idā:

c \* *iğlis 'idā Zaydun ġalasa / \* yağlisu* (45.3 / 45.1)

assieds-toi quand Zayd-nom est assis / s'assied

assieds-toi quand Zayd sera assis

Cela est tout à fait possible avec 'id, du fait de la valeur logique de la proposition dans laquelle elle est employée: Il s'agit d'une proposition nécessaire [c.45].

41 a *ğī'tu 'id 'abdullāhi qā'imun* (45.5)

je suis venu quand Abdallah-nom se levant-nom

Jc suis venu quand Abdallah était debout

b *ğī'tu 'id 'abdullāhi yaqūmu*

je suis venu quand Abdallah-nom se levait

*hallā, lawlā, lawmā, 'allā* ne peuvent être suivies d'un thème car elles ont valeur d'exhortation et d'ordre [c.46].

On le voit, les critères de la grammaire sont loin d'être purement géométriques. Au contraire, l'ensemble des thèses qui ont été examinées donnent à la théorie du gouvernement dans le Livre une dimension propre qui la distingue des théories dont on la rapprochait au début de ce travail: A chaque fois la théorie du gouvernement s'articule à la valeur référentielle de l'énoncé et à la valeur logique de la proposition. Cela constitue le point nodal du Livre puisqu'il sert de fil d'ariane pour deux chapitres essentiels de la grammaire: l'étude des particules et de ce qui est dit ordre des mots dans la phrase. Les mêmes fils, noués de manière différente, servent à expliquer la modalité verbale. C'est l'objet de la section qui suit.

## 7. L'analyse de la modalité verbale: la question de la flexion verbale

On tentera de montrer, dans cette section, que les gouverneurs du verbe jouent le rôle d'opérateurs sémantiques en un sens bien précis: Ce sont des opérateurs qui requièrent une place de verbe dont la forme flexionnelle fait acquérir à la proposition une valeur référentielle précise. Deux notions sont fondamentales dans cette analyse: celles de *ğayr wāğīb* (non-nécessaire) et *lam yaqa'* (ce qui n'a pas eu lieu). Auparavant, on procèdera à quelques observations préliminaires sur la dénomination des formes et l'analyse de la valeur des verbes non gouvernés.

### 7.1 La dénomination des formes

Versteegh fait remarquer, dans un article sur le temps<sup>80</sup> chez les grammairiens arabes, que la métalangue de Sībawayhi, quand il s'agit de désigner les formes verbales, relève d'une approche formelle. Elles sont identifiées par leur forme qui leur

<sup>80</sup> Versteegh 1981.

sert de désignation: *binā' fa'ala / yaf'alu*. Les formes verbales n'y sont pas en particulier désignées par des termes temporels, comme il le sera par la suite pour la première.<sup>81</sup> L'observation est importante. Cela certes rappelle la prudence des désignations de la linguistique contemporaine. On se reportera aux travaux de M. Cohen et D. Cohen qui parlent de forme préfixale et de forme suffixale. La parenté est d'ailleurs assez grande puisqu'il est fait référence explicite dans le Livre pour l'identification de *yaf'alu* à deux critères: sa ressemblance avec les noms d'agent et la présence des préfixes [c.47]. Mais surtout cette désignation formelle est importante à noter car elle signifie qu'il n'y a pas d'emblée d'association *bi-* univoque entre une forme verbale et une valeur. Une même forme peut avoir plusieurs valeurs et plusieurs formes peuvent relever d'une seule valeur: La valeur désignée comme "ce qui n'a pas eu lieu" (*mā lam yaqa' 1.4*) est illustrée tant par la forme verbale suffixale (*yaf'alu*) que par l'impératif. D'autre part, la forme ayant valeur de "ce qui est et ne s'est pas achevé" (*binā' mā lam yanqaṭi' wa-huwa kā'inun 1.5*) est dite être celle-là même que la forme désignant, dans le discours assertif, ce qui n'a pas eu lieu (*binā' mā lam yaqa'... muḥbiran*), à savoir la forme suffixale. D'autre part, les termes utilisés ne décrivent pas des seules valeurs temporelles, on le verra dans un instant.

- La désignation, toujours formelle, de la forme verbale à préfixes, comme "[forme] ressemblante à la forme *fā'il*" (i.e. à la forme nominale participiale ayant valeur de participe actif ou de nom d'agent<sup>82</sup>) ne se fonde pas sur l'empirique: Ce n'est point parce qu'on peut noter dans les formes phonétiques une variation flexionnelle de la forme préfixale qu'elle en est jugée "ressemblante aux noms". La ressemblance se fonde sur une analyse sémantique. C'est du moins ce qui est dit dans le Livre: "[Les verbes ressemblants] ressemblent au nom d'agent car ils ont le même sens" [c.48]. Les exemples suivants sont donnés pour illustrer le propos:

- |      |   |        |
|------|---|--------|
| 42 a | <i>'inna 'abdallāhi la-yaf'alu</i><br>corr. Abdallah la-fera<br>Certes, Abdallah [le] fera  | (2.11) |
| b    | <i>'inna 'abdallāhi la-fā'ilun</i><br>corr. Abdallah la-faisant<br>Certes, Abdallah le fera |        |

On reviendra à cette identité de sens. Notons ici que l'assertion est loin d'être injustifiée si on en prend la mesure dans les travaux sur le système verbal entrepris dans le cadre de la linguistique contemporaine. D. Cohen, dans plusieurs de ces travaux, affirme les affinités sémantiques entre le participe actif et la forme préfixale.<sup>83</sup>

## 7.2 Les termes du Livre: *waqa'a*, *inqa'a*, *maḍā*

Une analyse des termes décrivant les valeurs des formes verbales s'impose. Pour en apprécier réellement la portée dans le Livre, ils doivent être classés selon deux

<sup>81</sup> On notera également les appellations des chapitres 47 et 49: *'amīlatu l-ḥ'li l-ḥādīti*.

<sup>82</sup> On se reportera à Ayoub 1991 qui établit ces valeurs et étudie leur distribution dans la langue. On se reportera également à ce travail pour la logique de la dénomination de cette forme chez 'Astarābādī.

<sup>83</sup> On se reportera par exemple à D. Cohen 1984.

critères: un critère temporel faisant référence au moment de l'événement. La désignation la plus claire est binaire, opposant une valeur positive à une valeur négative: + passé / -passé. C'est la dénomination en 11.12: "*buniya limā maḍā wa-mā lam yaḥḍi minhu* (i.e. *mina z-zamān*). L'analyse menée pour établir que les compléments de temps sont des dépendants du verbe auxquels il assigne le Cas accusatif (voir supra) utilise une terminologie homogène clairement temporelle: *ḍahaba* (il est parti) indique que l'événement a eu lieu dans le passé" et: *sa-yaḍhabu* (il partira) indique qu'il sera dans un temps futur" [c.49]. Cette dénomination est distincte de celle du premier chapitre dont la terminologie est plus complexe. Le critère temporel est articulé à un critère d'ordre différent. Il est relatif à l'avènement du procès. Le texte est clairement explicite à cet égard. On se reportera aux passages en 11.15 et à celui, plus clair, en 12.6: "[La forme verbale] montre quand l'action a eu lieu comme elle montre que le *maṣḍar*, c'est-à-dire l'événement, a eu lieu [c.50].

Sībawayhi distingue donc, dans l'analyse des valeurs du verbe - qu'il analyse dans les déclaratives -, entre la temporalité et la notion d'"événement qui a eu lieu" (*wuqū'u l-ḥadaṭ*). Cette dernière notion se laisse interpréter de deux manières différentes: Il s'agit, en somme, de l'avènement de l'événement, de son inscription dans le monde. La notion rappelle la fonction assertive de Benveniste, fonction verbale reliant l'énoncé linguistique à un cela est, autrement dit à l'ordre du monde. Elle n'y coïncide pas néanmoins, on le verra. D'autre part, la notion d'avènement de l'événement, outre qu'elle fait de la séquence une assertion, fait signe à l'aspect verbal. On se reportera à D. Cohen 1990 pour ce qu'il en est d'une notion de l'aspect entendue à partir de la notion de limite: Dès lors, dit-il, que la réalisation du prédicat est délimitée, qu'il y a quelque chose qui se produit et non pas seulement qui est, qu'il y a quelque chose qui fait événement, il y a aspect. Si l'on revient maintenant aux termes du premier chapitre, on constate qu'ils relèvent à la fois des deux critères. Sībawayhi distingue trois valeurs: la première est purement temporelle (*buniyat limā maḍā*, 1.3.), la seconde combine le critère temporel au non-avènement du procès (*limā yakūnu wa-lam yaqā'*) et la troisième valeur est relative à la manière dont se présente le procès, il s'agit donc d'une valeur aspectuelle: Le procès est et est et en train de se dérouler: *binā' mā lam yanqatī' wa-huwa kā'inun*. On observera, en outre, que les exemples fournis par le texte pour illustrer *binā' mā lam yaqā'* (1.4), sont l'impératif (*iḍḥab*) et la forme préfixale (*yaḍhabu*). Le texte les distingue explicitement par leur valeur énonciative, modale: la première est une assertion (*muḥbiran*), la seconde un ordre (*'āmiran*). *mā lam yaqā'* a donc une valeur ambiguë: il peut renvoyer à différentes manières du locuteur de s'engager dans son énoncé quant à ce qui n'a pas eu lieu: ce que le locuteur projette dans le futur, une virtualité qui peut fort bien se présenter comme certitude; et ce dont le locuteur ne peut répondre, une virtualité dont la réalisation dépend de l'interlocuteur. Or c'est cette notion de *wuqū'u l-ḥadaṭ* qui va être la pierre angulaire de l'analyse des modes verbaux.

A ce que nous en savons, il n'y a point d'étude qui ait signalé des valeurs aspectuelles dans l'analyse du verbe dans le Livre, ni d'ailleurs quelqu'autre valeur, l'analyse du verbe, nous l'avons dit, ayant souffert d'un préjugé négatif. Pourtant, la notion d'*inqiṭā'* est très clairement une notion relative au déroulement du procès, une notion aspectuelle. Par la valeur littérale d'interruption, de cessation qu'elle implique, elle fait signe à la notion de limite. il s'agit d'un procès en déroulement, non

délimité. C'est par cette valeur aspectuelle que le Livre caractérise l'une des valeurs de la forme préfixale quand elle a la flexion *-u*, en d'autres termes à l'indicatif: "... *'adhulu-hā* ici a la même valeur que *huwa yadhulu* (il entre) et *huwa yadribu* (il frappe) quand tu les dis afin d'informer qu'il est en train d'accomplir son action et que son action n'est pas achevée" [c.51]. La glose qui suit dont le terme fondamental est celui de "*hālu d-duhūli*" (être en état d'entrer) renforce l'idée de déroulement, d'une valeur qu'on dit progressive. Il s'agit de la glose de l'énoncé:

43 *sirtu ḥattā 'adhuluhā*

j'ai voyagé jusqu'à j'entre-indicatif-elle

J'ai marché jusqu'à ce que j'y entrais

glosé par *sirtu fa-'iḏā 'anā fī ḥāli duḥūlin* (j'ai voyagé et voici que j'étais en train d'y entrer) (367.14).

La suite du passage établit incontestablement qu'il s'agit d'une valeur aspectuelle, non temporelle. En effet, le texte distingue une autre valeur corrélatrice de l'indicatif. Elle est temporelle, glosée par un déictique temporel: maintenant: J'ai voyagé au point que maintenant (*al-'āna*) j'y entre à ma guise. 367.19 et 368.17 et voir 7.4. L'une des lectures est dite "conjonctive" (*ittiṣālu d-duḥūli bi-s-sayri*), l'autre est dite "disjonctive" (*infisāl*). Une dernière observation est éclairante sur la notion d'*inqitā'*: Celle-ci peut caractériser également la forme *fā'il*. La valeur sémantique commune à la forme verbale préfixale et à la forme nominale *fā'il* à laquelle nous faisons allusion plus haut est, en fait, décrite avec des termes relatifs à l'aspect du procès. En 73.6, le texte avance que si, par la forme *fā'il* on veut informer que l'action<sup>84</sup> a eu lieu et qu'elle s'est achevée [c.52] (*inqatā'a*), la forme *fā'il* ne peut plus gouverner son argument à l'accusatif. Elle fonctionne à ce moment-là comme un nom [c.53]:

44 a *hāḏā ḏāribu 'abdillāhi wa-'aḥṭhi*

Voici le frappeur-nom Abdallah-gén et frère-gén-lui

Voici celui qui a frappé Abdallah et son frère

b \* *hāḏā ḏāribun 'abdallāhi wa-'aḥāhu*

Voici frappant-nom-n Abdallah-acc et frère-acc-lui<sup>85</sup>

Ce qui revient à dire que la forme *fā'il* gouverne son argument à l'accusatif quand elle a, du moins dans le contexte de l'exemple présenté, la valeur d'un procès en déroulement, ainsi qu'il en est pour la forme préfixale à l'indicatif, dans l'un de ses emplois. C'est explicitement la valeur aspectuelle qui est dite commune au participe actif et à la forme à préfixes. Le passage essentiel à cet égard est en 70.11<sup>86</sup>: *ism al-fā'il*, quand il porte le *tanwīn*, a les mêmes propriétés de gouvernement et le sens de la forme préfixale, à savoir qu'il peut désigner le futur ou bien un procès en cours de déroulement, décrit, à nouveau, comme une action qui a lieu au moment où parle le locuteur et qui n'est pas encore achevée [c.54]. Les exemples pertinents sont les suivants:

<sup>84</sup> *fī* est à entendre comme action, procès dans ce passage.

<sup>85</sup> On se reportera à Ayoub 1991b et Ayoub à paraître pour une discussion de ces emplois.

<sup>86</sup> On se reportera également à la suite du passage précédent: "Il [le nom d'agent] a été rendu similaire dans son fonctionnement à la forme ressemblante ... aussi comme il [le locuteur] entendait exprimer un sens différent de celui-là, son fonctionnement a été celui des noms" [c.53].

- 45 a *hāḏā ḏāribun Zaydan ḡadan*  
Celui-ci frappera-nom-n Zayd-acc demain  
Celui-ci frappera Zayd demain
- b *hāḏā ḏāribun 'abdallāhi s-sā'ata*  
Celui-ci frappant-nom-n Abdallah en ce moment  
Celui-ci est en train de frapper Abdallah

Si notre analyse est exacte, Sībawayhi décrit donc la seconde valeur en termes aspectuels. Celle-ci sera décrite en termes temporels ultérieurement où la version officielle sera: si la forme participiale a valeur de passé, elle ne peut gouverner un argument à l'accusatif.<sup>87</sup> Ces précisions faites, on peut aborder, brièvement, l'analyse des modes et y montrer le rôle des gouverneurs-opérateurs.

### 7.3 Le mode indicatif

C'est celui qui se définit précisément par l'absence de gouverneurs du verbe: Si le verbe prend la désinence *-u*, ce n'est point par l'effet d'un gouverneur mais pour des raisons différentes. Dans l'exposé de ces raisons, toute l'analyse est conduite en fonction du nom. Et les généralisations importantes sont formulées en prenant la position structurale du nom pour critère. Toutefois, considérée d'un point de vue global, l'analyse de l'indicatif a deux volets:

1- Une analyse sémantique et logique ayant rapport à la valeur de la proposition et à la valeur aspectuelle du verbe. C'est celle conduite en termes de *kalām wāḡib*, de *wuḡīr*, *tubūt al-fīl*, et, pour ce qui est de l'aspect, de *hāl al-wuḡīr*, *ḡayr al-inḡīḏ*. Elle n'est jamais, comme il est de coutume dans le Livre, présentée dans un chapitre autonome qui définirait et analyserait la valeur de l'indicatif. Elle se présente au fil des analyses, celles qui requièrent du discernement, l'énoncé pouvant avoir plusieurs valeurs. Pour bien entendre le propos, il est nécessaire d'en dire plus sur les valeurs de la proposition et d'interroger les notions de *wāḡib*, de *wuḡīr* et de *tubūt*. On y procédera dans la section suivante, ces notions étant les notions-clés de l'analyse de toutes les valeurs modales.

2 - Une généralisation structurale qui prend pour repère le gouvernement des noms: Dans un chapitre nommément dévolu à cet effet, intitulé "Voici le chapitre [qui explique] la manière dont ces verbes ressemblants aux noms acquièrent la flexion *-u*" [c.55], Sībawayhi avance que les verbes à la conjugaison préfixale ont la flexion de l'indicatif quand ils sont dans la position d'un nom. L'analyse présente les cas suivants:

Le verbe est dans la position du *mubtada'* (*fī mawḏī'i mubtada'in*)

- 46 *yaḡūlu zayḏun ḡā* (364.11)  
dit Zayd-nom cela  
Zayd dit ceci

Il est dans la position du "[terme] construit sur le *mubtada'*" (*fī mawḏī'i l-mabniyyi 'alā l-mubtada'*), c'est-à-dire du prédicat correspondant.

- 47 *zayḏun yaḡūlu ḡā*  
Zayd-nom dit cela

Il est dans une position qui n'est celle d'aucun des deux termes de la prédication (*fī*

<sup>87</sup> Voir par exemple 'Astarābādī, *Šarḥ* I, 273.

*mawḏī'ī ḡayri l-mubtada'i wa-lā l-mabniyyi 'alayhi*). On l'illustrera par un seul exemple:

48 *marartu bi-raḡulin yaqīlu dāka*

je suis passé près-homme-gén dit cela

Je suis passé près d'un homme qui dit cela

C'est le fait même que les verbes dont la conjugaison est préfixale soient dans les positions des noms qui détermine la flexion de l'indicatif, exactement de la même manière, dit le texte, que le fait d'être embrayé (*mubtada'*) confère au nom le Cas nominatif [c.56]. On comprend la logique de la comparaison: Dans les deux cas, le gouverneur est un "imperceptible", selon l'expression de Milner. Il ne s'agit pas d'une catégorie ou d'un terme ayant une réalisation phonétique, mais de positions et d'une valeur énonciative. Mais cette affirmation ne manque pas de poser des questions. La première est celle de la rationalité sous-jacente à cette règle d'ordre structural. Le texte tente d'y répondre: Elle réside dans l'hétérogénéité irréductible des gouverneurs. On l'a vu déjà, à plusieurs moments de ce travail, cette proposition institue une limite à la thèse d'homogénéité et justifie le fonctionnement de plusieurs tours de langue. On voit ici qu'elle justifie également la flexion du mode indicatif. Le raisonnement est le suivant: Dans la mesure où ce qui gouverne les noms ne gouverne point les verbes, ceux-ci acquièrent, par défaut pourrait-on dire, la flexion de l'indicatif [c.57]. Ils ne sont en somme dans la portée d'aucun gouverneur. Ce sont donc des considérations de position et de gouvernement qui expliquent l'indicatif. Mais d'autres questions peuvent être posées. Ainsi les exemples qui sont présentés sous 46 - 48 sont autant compatibles avec la forme *yaf'alu* qu'avec la forme *fa'ala*. Pourquoi pas alors le *raf'* avec *fa'ala*? C'est qu'il y a implicitement dans le texte, une conjonction de deux critères:

1 - Le sens des verbes en *yaf'alu* est celui de *fā'il*; ils connaissent donc une variation flexionnelle.

2 - Le fait que le verbe à conjugaison préfixale soit dans la position des noms implique que sa flexion soit alors celle de l'indicatif (*raf'*).

Quoiqu'il en soit, on comparera ces assertions avec celle avancée en 2.14: "Ce qui te montre qu'ils [les verbes ressemblants aux noms] ne sont pas des noms est que si tu les mets dans les positions des noms, cela ne serait pas licite. Ne vois-tu pas que si tu disais: *'inna yaḏriba ya'tīnā* (litt: certes frappe-subj nous rend visite) ou des choses du même ordre, cela ne se dirait pas" [c.58]. Faut-il en déduire que les assertions du Livre sont contradictoires? On fera plutôt une hypothèse qui se fonde sur l'analyse de *'inna* dans le Livre. Ce gouverneur, on l'a vu plus haut, est propre au nom. Il doit donc être obligatoirement suivi par un nom et aucun verbe, disait le passage plus haut cité, ne peut intervenir entre *'inna* et ce nom. En somme, pour rendre l'assertion en 2.14 non-contradictoire avec les assertions précédentes, il suffit de lire "si tu les mets dans les positions exclusivement réservées aux noms".

7.4 Les valeurs des propositions: *wāḡib*, *wuqīr'*

On tentera de soutenir ici les deux propositions qui suivent:

1 - Les flexions de la forme préfixale (*raf' naṣb* et *ḡazm*) sont fondées sur un calcul de la valeur de la proposition, dans un sens assez proche du calcul des propositions: On néglige totalement le contenu des propositions pour ne s'occuper que de leur caractère assertif ou non-assertif. Mais, on le verra, l'analyse inclura également des

notions telles que le probable, l'incertain, etc. Comme pour le gouvernement des noms, le sens n'a rien à voir avec l'intention du locuteur.

2 - Le gouverneur joue dès lors le rôle d'un opérateur sémantique qui a une portée et qui requiert un verbe ou une proposition ayant les valeurs négatives (non nécessaire, n'ayant pas eu lieu).

Les deux concepts-clés de l'analyse, nous l'avons annoncé, sont *lam yaqa'* (litt: ce qui n'a pas eu lieu) et *gayr wāğib* (litt: non nécessaire). Pour situer d'emblée l'analyse, on rappellera ce qui suit: L'indicatif est essentiellement corrélé à la valeur positive (ce qui est nécessaire - *wāğib* - et ce qui a eu lieu - *waqa'a*). On comprend dès lors qu'il soit généralement lié à l'absence de gouverneurs. Les flexions modales du subjonctif (et de la négation du futur) et du jussif sont corrélées à la valeur négative: le non-nécessaire et "ce qui n'a pas eu lieu" au sens du non-réalisé, possible ou probable. A cet égard, l'indicatif de la forme suffixale *fa'ala* mérite une mention spécifique. L'usage de *waqa'a* dans ce cas renvoie à la fois à la valeur aspectuelle verbale et à la valeur de la proposition: La forme suffixale renvoie, dans la majorité des cas, à ce qui a eu lieu, en somme à de l'accompli. Enfin l'indicatif de la conjugaison préfixale, on l'a vu, peut renvoyer à ce qui n'a pas eu lieu, au sens du non-accompli. Pour éclairer le statut théorique de la notion, on tentera une comparaison avec la notion de *waqa'a*. Quoiqu'utilisées généralement dans le même contexte, les deux notions ne portent pas sur le même objet. Ce qui peut avoir lieu (ou ne pas avoir lieu) est le *fi'l*, au sens de l'action. De là l'ambiguïté de la notion: Elle renvoie à une valeur aspectuelle verbale: s'accomplir. Dès lors, *qahaba* est ce qui est accompli (*qad waqa'a*) et *yadhahu* ce qui est non-accompli (*lam yaqa'*). Mais elle renvoie aussi à des valeurs modales: l'impératif, le subjonctif. Ce qui n'a pas eu lieu a des chances d'arriver, possibles ou probables. Avec ces nuances sémantiques, la notion est effectivement apte à décrire la flexion -a qui ne renvoie pas seulement au subjonctif français mais aussi à la négation du futur. Enfin si l'on songe que *waqa'a* fait signe aussi, dans la langue, à la réalité, au devenir-réel d'une action ou d'un événement, la notion pourra donc opposer le réel et l'éventuel, décrire la valeur des hypothétiques, etc.

En revanche, la notion de *wāğib* a une autre portée: C'est la proposition (*kalām*) qui est ainsi qualifiée, non l'action. Au reste, la notion a connu, dans la pensée médiévale, un usage en logique et en théologie. Elle connaît donc un emploi déontique, auquel cas *wāğib* signifierait obligatoire et un emploi aléthique, auquel cas elle signifierait nécessaire. Selon le cas, *wāğib* s'oppose à *ğā'iz* ou à *mumkin* (possible). Dans le discours théologique, *wāğib* est une épithète de Dieu lequel existe par lui-même (*wāğib al-wuğūd*), par opposition à ce qui n'a d'existence que par la volonté de Dieu (*mumkinu l-wuğūd*). Enfin, *wāğib* appartient au langage de la jurisprudence et renvoie à un *hukm* des 5 '*aḥkām šar'iyya*. Carter, à juste titre, avait attiré l'attention sur les affinités du métalangage de Sībawayhi avec celui de la jurisprudence. Il est certes hors de notre propos d'examiner ici les relations entre ces emplois et l'emploi de la notion dans le Livre, ni même de soulever les multiples questions qui ne manquent point de se poser. On retiendra néanmoins, que la notion relève de la proposition, qu'elle introduit dans le champ du nécessaire et du possible. Encore faut-il voir comment cela s'articule exactement dans le Livre.

Les deux notions semblent donc relever de deux logiques différentes. L'une relève, dans le Livre, du locuteur: Il s'agit d'une proposition p avancée par le locuteur

(*kalām wāǧīb*). L'autre a rapport à la réalité. La première donc engage le locuteur dans sa manière de se poser par rapport à son énoncé. La seconde semble décrire le monde. En fait, les analyses montrent un usage bien plus complexe. Soit l'exemple suivant:

- 49 *'iḍān 'azunnuhu fā'ilan*  
 Alors je le crois faisant  
 Alors je crois qu'il le fera.

Le texte justifie l'indicatif en ces termes: "parce que tu informes qu'à ce moment-là [le moment où tu parles], tu crois [ que cela est] vrai;<sup>88</sup> Aussi [*'iḍān*] n'a plus la valeur d'un élément de la classe de *'in* et *kay* car le verbe qui les suit [renvoie à une action] qui n'a pas eu lieu et ne renvoie pas une action bien établie au moment où tu parles" [c.59]. Ce passage ajoute une nouvelle dimension à la notion de *wuqū'*; Celle-ci renvoie, dans le passage cité, non point à la réalité, mais à ce que le locuteur croit tel, au moment où il parle. La frontière avec la notion de *wāǧīb* semble donc parfois incertaine.

On comprend, néanmoins, à partir des déterminations générales des deux notions, qu'elles n'aient pas la même extension empirique, bien qu'elles soient souvent associées dans les descriptions. Du point de vue empirique, ce qui est, sans nul doute, une proposition "nécessaire" (*kalām wāǧīb*) est la proposition affirmative à l'indicatif: cela recouvre donc toute proposition dont le verbe est une forme suffixale ou une forme préfixale pourvue de la flexion de l'indicatif. L'extension n'est pas la même pour "ce qui a eu lieu". On l'a vu, l'indicatif futur, est décrit comme "ce qui n'a pas eu lieu". Pour les valeurs négatives, est non-nécessaire, comme on l'a vu plus haut, l'ordre, le souhait, l'interrogation, l'exhortation, la prohibition, bref tout ce qui relève du non-assertif. La proposition négative occupe une place médiane: Elle est la négation d'une proposition "nécessaire"; Elle est donc susceptible de fonctionner comme une proposition nécessaire ou, au contraire, l'opérateur négatif peut nier son caractère nécessaire; dès lors, elle fonctionnera comme une proposition "non-nécessaire". On le remarquera, en français également, la négation, tantôt induit l'indicatif, tantôt le subjonctif. Enfin, la valeur négative d'"avoir lieu" ne coïncide pas avec le non-nécessaire. Il suffit de penser à l'indicatif futur, mais aussi aux subordonnées avec *'an*, etc.

### 7.5 Les modes

On conclura enfin par ces citations qui montrent combien les deux notions sont cardinales et constantes, dans l'analyse des modes. Si l'on se rappelle que la notion de *wāǧīb* recouvre les propositions non assertives (et la proposition négative dans certains cas), on peut dire que l'explication du *ǧāzm* et du *naṣb* repose sur le calcul des propositions. La question adressée à chaque fois est la suivante: s'agit-il d'une proposition assertive ou non-assertive? Plus précisément, on peut dire qu'elle repose également sur le calcul de la référence des propositions, celle-ci étant pour Frege leur valeur de vérité, laquelle dépend de leur caractère assertif.

<sup>88</sup> C'est le terme de *ḥffa* qui fait signe à la notion de vérité: C'est se figurer, croire vrai ce qui n'est pas nécessairement.

7.5.1 L'indicatif (*ar-raf'*)

Certaines particules, telles *'idan*, *hattā*, *fa-*, sont intéressantes en ceci qu'elles peuvent être suivies tant par le mode indicatif que par le subjonctif. Avec ces particules, par exemple *hattā*, c'est la valeur logique de la première proposition, sans égard à son contenu propositionnel, qui compte pour déterminer le mode du second verbe. Se présentent selon le Livre deux formes modales du verbe qui correspondent à plusieurs valeurs sémantiques. On lira le passage qui suit, où l'analyse se fonde sur la notion de *wāğīb*: "Tu ne mets le verbe à l'indicatif après *hattā* que dans le cas d'[une proposition] "nécessaire" (*fī l-wāğīb*) et le verbe qui suit *hattā* est alors articulé à l'énonciation, disjoint du premier, cût-il lieu comme le premier dans le passé ou au moment présent" [c.60]. L'énoncé a, avec cette forme modale, deux sens différents:

50 *sirtu hattā 'adhuluhā* (367.11)

J'ai voyagé jusqu'à ce que j'y entrais (en ville)

la première aspectuelle: "Le fait d'y entrer ne présente aucune interruption avec le voyage ... *'adhuluhā* ici a la même valeur que *huwa yadhulu* (il entre) et *huwa yaḏribu* (il frappe) quand tu les dis afin d' informer qu'il est en train d'accomplir son action et que son action n'est pas achevée" [c.62]. L'autre, toujours à l'indicatif, est ainsi glosée: "si bien que maintenant j'y entre à ma guise" (*hattā 'innī l-'āna 'adhuluhā kamā šī'tu*). D'autres particules, telles *qallamā* ou *'innamā*, en rendant la première proposition nécessaire, déterminent l'indicatif après *hattā*. On se reportera aux passages cités.

7.5.2 Le subjonctif et la négation du futur (*an-našb*)

La valeur fondamentale de *'an* et *kay* a rapport à un monde possible, non au monde réel: "car le verbe qui suit [*'an* et *kay*] [renvoie à une action] qui n'a pas eu lieu et ne renvoie pas une action bien établie au moment où tu parles" [c.59]; [*'an* et la proposition qui la suit] ... ne sont mentionnés que pour ce qui n'a pas encore eu lieu" [c.63]. Le *našb* a valeur finale (*ğāya*) après *hattā*. Le texte réfute qu'il puisse, dans ce cas, être déterminé par quelque modalité dubitative. L'analyse est tout à fait explicite:

51 *sāra zaydun hattā yadhuluhā*

Zayd a voyagé jusqu'à ce qu'il y fut entré

"Qui prétend que le subjonctif dans ce cas résulte du fait que le locuteur est incertain, devrait avoir le subjonctif dans *sāra zaydun hattā yadhuluhā fīmā balağant wa-lā 'adrī* (Zayd, à ce qu'on m'a dit sans que je n'en sache rien, avait voyagé jusqu'à ce qu'il y fut entré)" [c.61]. En fait, le subjonctif est déterminé par la valeur finale du marqueur *hattā*. Quant à l'indicatif, on l'a vu plus haut, il résulte de l'examen de la valeur logique et sémantique de la première proposition: Si elle est "nécessaire", c'est l'indicatif. On le notera, ces exemples illustrent assez bien combien il faut être circonspect en utilisant la notion de sens, dans le Livre. Il ne s'agit nullement d'associer, de manière simple, une forme modale verbale au sens d'une proposition, c'est-à-dire à son contenu propositionnel.

7.5.3 Le jussif dans les hypothétiques (*al-ğazā*) et *nūnu l-qasam* (l'énergique)

L'explication du contexte du jussif (*ğazm*) résulte également d'un calcul de la valeur logique et sémantique de la première proposition: Elle doit être non-néces-

saire, le procès y étant envisagé dans un monde possible: "Il n'y a point de jussif (*ğazā'*) sans que la première proposition ne soit non-nécessaire" [c.64].<sup>89</sup> La généralisation est attribuée à al-Halīl. Soit aussi l'exemple suivant qui met en jeu la même généralisation:

52 *'atayanā 'amsi nu'tika l-yawma* (399.20)

litt: tu nous a rendu visite hier nous te donnerions aujourd'hui

L'exemple est ainsi glosé: Si tu nous as rendu visite hier, nous te donnerons aujourd'hui (*'in kunta 'atayanā 'amsi 'a'taynāka l-yawma*). Le texte ajoute: Mais si tu voulais l'amener à reconnaître qu'il t'a rendu visite, alors le jussif ne peut être.<sup>90</sup> Dans tous ces exemples, *'an* et *'in* jouent le rôle d'opérateurs sémantiques. Les contraintes formelles sont à interpréter comme des contraintes sur la portée des opérateurs. Enfin, *ğayr l-wāğib* est en variation libre avec *lam yaqa'* pour ce qui est du *qasam* "Le *nūn* ne se suffixe pas sur un verbe [exprimant une action] qui a eu lieu; Il ne se suffixe que sur [ce qui a valeur] non nécessaire" [c.65]. On l'aura remarqué, les catégories de *Stbawayhi* sont identiques pour le verbe au *nash* et pour le *ğazm* (*lam yaqa'* et *ğayr wāğib*). Il est de fait que le subjonctif et le conditionnel, dans les études linguistiques contemporaines, se laissent analyser avec les mêmes notions. Il faudra voir comment les unes se situent par rapport aux autres.

En somme, ce qui est un opérateur syntaxique est aussi un opérateur sémantique. Il induit des valeurs énonciatives et référentielles. On touche là, à travers la question du gouvernement, à un point de spécificité de cette théorie grammaticale. Elle fait la part des propriétés géométriques du langage et les articule, d'une manière qui lui est propre, à la référence et à l'énonciation. De là vient l'importance cardinale de la théorie du *'amal* où les trois types d'opérateurs se conjuguent. Elle articule des domaines qui sont sentis exclusifs l'un de l'autre dans le champ de la linguistique contemporaine: l'énonciation, la pragmatique et la syntaxe, ce qui se disait aussi grammaire de phrase et grammaire de discours. Ils le sont par le biais d'un attachement à la littéralité de la marque, à la matérialité de la langue comme forme phonétique, agencements, relations.

C'est dans l'attention constante à cette articulation du géométrique à ce qui lui est autre, à la manière dont se noue la question de la forme et du sens qu'on risque d'entendre quelque chose à cette théorie, qu'elle risque de nous faire entendre quelque enseignement sur la force de ces généralisations, sur sa propre spécificité et celle de la tradition arabe, mais sans doute également sur le langage. On aura tenté ici de s'y attacher. On est, certes, loin d'avoir épuisé la question.

<sup>89</sup> Voir également "*al-ğazā' innamā yakilnu ft ğayri l-wāğib*" (399.21).

<sup>90</sup> "*fa-'in kunta turīdu 'an tuqarrirahu bi-'annahu qad fa'ala fa-'inna l-ğazā'a lā yakilnu*".

## ANNEXES

## 1 CITATIONS DU KITĀB

- 1 *hāḍḍā bābu ʿilmi mā l-kalimu mina l-ʿarabīyyati* 1.1.
- 2 *istaqbaḥū ʿan yaḡriya maḡrā l-fʿli l-mubtadaʿi wa-li-yakūna bayna l-fʿli wa-l-ismi faṣṭun* 239.18.
- 3 *li-ʿanna l-isma laysa ka-l-fʿli wa-kaḍḍlika mā yaʿmalu fʿhi laysa kamā yaʿmalu fʿl-fʿli* 406.11.
- 4 *al-ḥaddu ʿan yakūna l-fʿli muḥtadaʿan ʿidā ʿuʿmila* 49.19. (variante dans Hārūn: ʿamila).
- 5 *kullamā ʿaradta l-ʿiḡḍa fa-t-taḥḥu ʿaqwā* 49.10.
- 6 *ʿidā kāna ʿāmilan fʿ šayʿin qaddamta-hu kamā tuqaddimu ʿazunnu wa-ʿaḥsabu wa-ʿidā ʿalḡayta ʿaḥḥarta-hu kamā tuʿaḥḥiruhumā li-ʿannahum laysd yaʿmalndi šayʿan* 21.11.
- 7 *qabḥūn ʿan tuʿaḥḥira ḥarfa l-ḡazāʿi ʿidā ḡazama mā baʿdahu* 389.12.
- 8 *kāna ḥaddu l-lafzi ... ʿan yakūna l-fāʿilu muqaddaman wa-huwa ʿarabīyyun ḡayiddun kaḥḥun ka-ʿannahum ʿinnamā yuqaddimūna llaḡf baydnuhu ʿahammu lahum wa-hum bi-baydnihī ʿaḡnā* 11.4.
- 9 *al-iḥimāmū wa-l-ʿinḡaytu fʿ t-taḡḍmi wa-t-taḥḥi sawḍun* 31.16.
- 10 *wa-ʿinnamā kāna llaḡf yaḥḥi ʿawlā li-qurbi ḡiwāri-hi wa-ʿannahu lā yanquḍu maʿnan wa-ʿanna l-muḥḍḍaba qad ʿarafa ʿanna l-ʿawwala qad waḡaʿa bi-zayḍin* 28.17.
- 11 *li-ʿannahu yaḡṣilu bi-waṣṣfin baynahu wa-bayna l-ʿāmili* 198.10.
- 12 *kamā qabuḥa ʿan raḡṣila bayna l-muḍḍāfi wa-l-ismi l-muḍḍāfi ʿilayhi* 303.3.
- 13 *lā raḡṣilu bayna l-ḡāri wa-l-maḡrāri li-ʿannahu dāḡḥitun fʿ l-ismi* 74.17.
- 14 *kaḍḍhiyata ʿan yuṣabbihūhu bimā yaʿmalu fʿ l-ismi, li-ʿanna l-isma laysa ka-l-fʿli wa-kaḍḍlika mā yaʿmalu fʿhi laysa kamā yaʿmalu fʿ l-fʿli* 406.11.
- 15 *ʿinnamā hiya ʿiḡḍtun li-qawlihi lan yaḡala fa-ʿaṣbahathā fʿ ʿan lā yuṣala bayna-hā wa-bayna l-fʿli* 407.21.
- 16 *al-ʿāmili fʿ l-lafzi ʿaḡadu l-fʿlayni* 28.19.
- 17 *lā yaʿmalu fʿ smīn wāḥidin naṣḥun wa-raḡun* 29.1.
- 18 *lā sabḥa ʿidā ʿan yakūna baʿḍi l-ismi ḡarran wa-baʿḍuhu raḡan* 210.21.
- 19 *ʿaḡhabta l-ḡazāʿa li-ʿannaka ʿa malta kāna wa-ʿinna, fa-lam yasūḡ ʿan tadaʿa kāna muʿallaqatan lā tuʿmiluhā fʿ šayʿin* 390.4.
- 20 *humā mā lā yastaḡn wāḥidun minhumā ʿani l-ʿḡari wa-lā yaḡidu l-mutakallimū minhu buddan* 6.10.
- 21 *lam turid ʿan taṣḡala l-fʿla bi-ʿawwala minhu* 11.3.
- 22 *yartaḡu l-maḡālu kamā yartaḡu l-fāʿilu li-ʿannaka lam taṣḡali l-fʿla bi-ḡayrihi ... kamā faʿalta ḍḍlika bi-l-fāʿili* 10.14.
- 23 *ḡamʿu l-maṣḍāri tartafʿu ʿalā ʿafḍliḥā ʿidā lam taṣḡali l-fʿla bi-ḡayriḥā* 97.5
- 24 *wa-ʿammā ṡamādu fa-hadaḡndhum wa-ʿinnamā ḡasuna ʿan yubnd l-fʿlu ʿalā l-ismi ḡaytu kāna muʿmalan bi-l-muḍḍari wa-ṣḡalatahu bihi wa-lawlā ḍḍlika lam yaḡsun li-ʿannaka lam taṣḡalhu bi-šayʿin* 31. 20
- 25 *fa-ʿin ṣḡalia ḡāḡiḥi l-ḡurūfa bi-šayʿin ḡāzaya* 390. 8.
- 26 *al-maḡālu ḡāla baynahu wa-bayna l-fʿli ʿan yakūna fʿhi bi-manḡilatihi* 16.3
- 27 *kamā manaʿati n-nūnu fʿ ʿiṣṡna ʿan yakūna mā baʿdahā ḡarran* 16.7.
- 28 *zaʿama l-ḡāḡlu ʿanna-ka ʿidā qulta ʿin taʿi-nf ʿatika fa-ʿatika ngazamat bi-ʿin taʿin* 386.13.
- 29 *ḡahaba qad dalla ʿalā ṣunfin wa-huwa ḡ-ḡahābu* 11.8.
- 30 *buniya limā maḡā wa-mā lam yamḡf minhu (i.e. mina z-zamān)* 11.12.
- 31 *ʿidā ḡāla ḡahaba, fa-qad ʿulima ʿanna li-l-ḡadaḡi maḡnan wa-ʿin lam yaḡkurhu* 11.18.
- 32 *hāḍḍā bābu l-fāʿili llaḡf yaʿaʿaddāhu fʿluhu ʿilā maḡālin* 10. 21. ou ... ʿilā maḡālayn 13.12.
- 33 *man zaʿama ʿanna l-ʿafḍla tartafʿu bi-l-ibtidāʿi fa-ʿinnahu yanbaḡf lahu ʿan yaṣbahā ʿidā kānat fʿ mawḍiʿin yantaṣibu fʿhi l-ismu wa-yaḡurrahā ʿidā kānat fʿ mawḍiʿin yanḡarru fʿhi l-ismu* 364.11.
- 34a *fa-hāḍḍiḥi l-lāmu tamnaʿu l-ʿamala kamā tamnaʿu ʿalifu l-istiḡāmi li-ʿannahā ʿinnamā hiya lāmu l-ʿibidāʿi* 100.3.
- 34b *fa-l-mubtadaʿu kullu smīn btudīʿa li-yubnd ʿalay-hi kalāmūn* 239.3.
- 35 *tabtadiʿu li-tunabbiha l-muḥḍḍaba* 52.16.
- 36 *ʿammā qawluhu ʿammā l-baṣṡatu fa-lā baṣṡata laka wa-ʿammā l-ḡarīḡu fa-lā ḡarīḡu laka, fa-hāḍḍā lā yakūnu fʿhi ʿabadan ʿillā r-raḡu li-ʿannahu smūn maʿnīṣun wa-maʿlūmūn qad ʿarafa l-muḥḍḍaba*

- minhu miṭla mā qad 'arafa." 164.9.
- 37 al-ma'nā fthinna 'annaka biada'ya šay'an qad tabata 'indaka wa-lasta ft ḥāli ḥadḥika ta'malu ft 'iddāhā wa-ta'zayyātihā 138.14.
- 38 wa-'innamā fa'alī ḥāḍā bi-l-istifhāmi li-'annahu ka-l'amri ft 'annahu gayru wāḡibin wa-'annahu yurīdu bihi mina l-muḥāṭabi 'amran lam yastaqirra 'inda s-sā'ili ... fa-qabuḥa taqdtmu l-ismi li-ḥāḍā 40.15.
- 39 ḥāḍā bābu ḥurūfin 'ugriya nuḡrā hurūfi l-istifhāmi wa-ḥurūfi l'amri wa-n-nahyi wa-hiya ḥurūfu n-nafyi šabbahūhā bi-'alifi l-istifhāmi hayyu quddima l-ismu qabla l-ft'li li-'annahunna gayru wāḡibatīn kamā 'anna l-'alifa wa-ḥurūfa l-ḡazā'i gayru wāḡibatīn wa-kamā 'anna l-amra wa-n-nahya gayru wāḡibayni wa-sahula taqdtmu l-'asmā'i fthā li-'annahā nafyu wāḡibin wa-laysat ka-ḥurūfi l-istifhāmi wa-l-ḡazā'i 'innamā hiya muḍār'atun wa-'innamā taḡfu li-ḥāḍā qawlihi: qad kāna 61.11.
- 40 'in šī'ya rafa'ta ... li-'annahunna nafyu wāḡibin yubtada'u ba'dahunna wa-yubnā 'ald l-mubtada'i ba'dahunna wa-lam yabluḡna 'an yakunna miṭla mā šubbiha bihi 62.1.
- 41 ḥāḍā bābu l-hurūfi llat' yaḡūzu 'an yaliyahā ba'dahā l-'asmā'u wa-yāḡūzu 'an yaliyahā ba'dahā l-'af'ālu ... li-'annahā ḥurūfin lā ta'malu šay'an 408.10.
- 42 ḥāḍā bābu l-hurūfi llat' lā taqaddamu fthā l-'asmā'u l-ft'la 406.1  
ḥāḍā bābu l-hurūfi llat' lā yalīhā ba'dahā 'illā l-ft'lu 407.16.
- 43 'innamā mana'a hayyu 'an yuḡāzā bihā 'annaka taqīlu hayyu takīnu 'akīnu ... wa-yubayyinu ḥāḍā 'annahā ft l-ḥabari bi-manzilati 'innamā wa-ka'annamā wa-'idā 'annahu yubtada'u ba'da-hā l-'asmā'u 'annaka taqīlu: 'akīnu hayyu 'abdullāhi qā'imun' ... fa-hayyu ka-ḥāḍāhi l-hurūfi llat' ubtada'u ba'dahā l-'asmā'u ft l-ḥabari wa-lā yakīnu ḥāḍā min ḥurūfi l-ḡazā'i 384.20.
- 44 mimma yaqbuḥu ba'dahu bitīd'u l-'asmā'i ... li-'annahum yakīnāni ft ma'nā ḥurūfi l-muḡāzāti wa-yaqbuḥu bitīd'u l-ismi ba'dahum 44.6.
- 45 wa-'ammā 'id fa-yahsinu bitīd'u l-'ismi ba'da-hā ... 'id 'innamā yaqa'u ft l-kalāmi l-wāḡibi fa-ḡama'a fthā ḥāḍā wa-'annaka tabtadi'u l-isma ba'dahā fa-ḡasuna r-rafu 45.4.
- 46 fthi ma'nā t-tahāḍi wa-l-'amri 40.5.
- 47 li-'af'āli l-muḍār'ati li-'asmā'i l-ft'li llat' ft 'awā'ilihā z-zawā'idu l-'arba'a 2.4.
- 48 [al-'af'ālu l-muḍār'ati] dāra'ati l-fā'ila li-ḡīma' thimā ft l-ma'nā 2.16.
- 49 ḡahaba ... dallūn 'ald 'anna l-hadaṭa fthā maḍā mina z-zamāni 11.13. [sa-yadḡabu] ... dallūn 'ald 'annahu yakūnu fthā yastaqbilu mina z-zamāni ibid.
- 50 fthi bayānu l-ft'li matā waqa'a kamā 'anna fthi bayānan 'annahu qad waqa'a l-mašdaru wahuwa l-hadaṭu 12.6
- 51 huwa yaḡhulu wa-huwa yaḍribu 'idā kunta tuḡbiru 'annahu ft 'amalihi wa-'anna 'amalahu lam yanqat' 367.13.
- 52 fa-'idā 'ahbara 'anna l-ft'la qad waqa'a wa-nqata'a 73.6.
- 53 'innamā 'ugriya muḡrā l-ft'li l-muḍār'ati lahu ... fa-lammā 'arāda siwā ḡālika l-ma'nā ḡarā maḡrā l-'asmā'i 73.6.
- 54 wa-'idā haddata 'an ft'lin ft ḥni wuḡ'īhi gayri munqat' in 70.13.
- 55 ḥāḍā bābu waḡni duḡāli r-rafi ft ḥāḍāhi l-'af'āli l-muḍār'ati li-'asmā'i: f'lam 'annahā 'idā kānat ft mawḍ'i smin mubtada'in 'aw(i) smin mabniyyin 'alayhi mubtada'un 'aw ft mawḍ'i smin marf'i'in [ḡayri mubtada'in wa-lā mabniyyin 'ald mubtada'in] 'aw ft mawḍ'i smin maḡrūrin 'aw maṣūbin, fa-'innahā murtaf'atun 363.15.
- 56 wa-kaynūnauhā ft mawḍ'i l-'asmā'i tarfa'uhā, kamā tarfa'u l-isma kaynūnatau mubtada'an 364.1.
- 57 'illatūhu 'anna mā 'amila ft l-'asmā'i lam yaf'al ft ḥāḍāhi l-'af'āli 'ald ḥāḍā 'amalīhi ft l-'asmā'i 363.18.
- 58 wa-yubayyinu laka 'annahā laysat bi-'asmā'in 'annaka law waḍa'tahā mawḍā' l-'asmā'i lam yaḡuz ḡālika. 'a-lā tarā 'anna-ka law qulta: 'inna yaḍriba ya'tīnā wa-'asbāha ḥāḍā lam yakun kalāman 2.14.
- 59 ḡālika li-'annaka tilka s-sā'ata ft ḥāli zannin wa-ḥllatin fa-ḡarafat min ḍabi 'an wa kay li-'anna l-ft'la ba'dahā gayru wāḡi'in wa-laysa ft ḥāli ḥadḥika ft'lun yāḍbitun 366.21.
- 60 'innamā tarfa'u bi-hatā ft l-wāḡibi wa-yakīnu mā ba'dahā mubtada'an munfašilan mina l-'awwāli kāna ma'a l-'awwāli fthā maḍā 'aw(i) l-'āna 371.10.
- 61 man za'ama 'anna n-našba yakīnu ft ḍā li-'anna l-mutakallima gayru mutayaqqīnin fa-'innahu yaḍhulu 'alayhi sira zayḍin hatā yaḍhuluḥā fthā balāḡanī wa-lā 'adr' 368.22.
- 62 kāna duḡlūn muttašilun bi-s-sayri ... wa-'adḡuluḥā ḥāḥunā 'ald qawlika huwa yaḍhulu 'idā kunta

- tuhbiru 'annahu fī 'amalīhi wa-'anna 'amālahu lam yanqatī* 367.12.  
 63 *'innamā tudkaru līmā lam yaqā' ba'du* 165.3.  
 64 *lā yakānu ġazd'un 'abadan hattā yakūna l-kalāmu l-'awwalu ġayra wāġibin* 402.3.  
 65 *fa-n-nānu lā tadhulu 'alā fī'lin qad waqā'a 'innamā tadhulu 'alā ġayri l-wāġibi* 403.22.

## 2 A

Jean-Claude Milner (1989) soumet le principe de linéarité à l'épreuve: Le texte, pris à la lettre, est bien obscur: les phénomènes auditifs ne se déroulent pas seulement dans le temps mais également dans l'espace puisqu'ils supposent des vibrations, et après tout, tous les phénomènes empiriques se déroulent dans le temps, par conséquent rien de spécifique au langage. Même si l'on considère la linéarité au sens fort comme l'impossibilité de prononcer deux éléments à la fois, Milner rappelle qu'on prononce plusieurs traits distinctifs à la fois, que la proposition de Saussure est ambiguë car elle ne distingue pas les phonèmes des mots (ils ne sont peut-être pas justiciables des mêmes principes) et qu'en fait la linéarité, en ce sens fort, ne se réduit à rien d'autre qu'à l'insécabilité de l'atome: "on croit retrouver dans l'objet, sous une forme particulière, qu'on baptise linéarité, ce qui est seulement une exigence générale de l'analyse et de l'atomicité" p. 385. Néanmoins, Milner en convient, le principe garde sa force d'évidence.

On peut tenter de le sauver, non point comme une thèse sur le langage et le temps ni sur le rapport de la matérialité du langage, matérialité qui suppose une étendue, au temps, mais comme une résultante de la conformation de nos organes avec la matérialité du langage et ce qu'il en résulte par rapport au temps. On commencera par poser une distinction préalable: La succession (temporelle) est relative à l'énonciation. La linéarité est relative à l'énoncé. Examinons ce qu'il en est de la succession: Il ne s'agit pas de l'insécabilité de l'atome linguistique - ni d'ailleurs de la matérialité de l'espace - des rapports entre les éléments linguistiques qui soient des rapports de succession (au sens de Leibniz cité par Milner). Si l'on prend, par exemple, la question de la matérialité de la forme phonique donc observable, comme une suite de vibrations, on peut concevoir dans l'espace des vibrations simultanées de même nature correspondant à plusieurs atomes linguistiques insécables: Par exemple ceux correspondant aux atomes de ce fragment de Pascal cité par Milner le *silence éternel de ces espaces infinis*. L'insécabilité de l'atome, du moins l'atome phonologique, n'interdit donc point des rapports qui soient des "rapports de coexistence". Or c'est un fait donné à l'observation qu'alors que les corps physiques ont leurs atomes (insécables comme les atomes linguistiques) donnés simultanément dans l'instant, les atomes linguistiques ont cette propriété que leurs atomes, dans la chaîne parlée, ne sont point donnés simultanément dans l'instant mais se présentent l'un à la suite de l'autre, comme une succession temporelle. Si cela n'est pas une propriété intrinsèque de l'atome en tant que matérialité insécable, il faut bien dès lors, le rapporter à une autre matérialité: celle de nos organes langagiers, ou, de manière probablement bien plus simple, à l'unicité du lieu d'émission: un seul locuteur. C'est la conjonction de l'insécabilité de l'atome et de l'unicité du locuteur qui implique la succession des éléments dans l'énonciation et la linéarité dans l'énoncé. Mais cela n'est pas rien: des vibrations correspondant aux atomes du *silence éternel de ces espaces infinis* émis simultanément ne font point sens, surtout ne donnent point le sens du *silence éternel de ces espaces infinis*. Cela revient à dire que la structure du langage a à voir avec la linéarité, de là, en définitive, la force d'évidence des places, au sens que donne Milner à ce mot. Car après tout, on peut se demander pourquoi cette notion de place, si peu consistante théoriquement, qui n'est posée que pour être réfutée, résiste-t-elle obstinément.

Ce "cela a à voir", Milner le pose dans son ouvrage comme un principe de naturalité. Il distingue entre place, position et site. La place s'épuise dans l'observable et dans la pure relation: A précède B. Le site se définit comme une relation d'occupation: il dit ce qui excède les termes dans un énoncé linguistique. Enfin, la position est une représentation géométrique du site, pour les grammaires qui développent une représentation géométrique de la syntaxe. Le principe de naturalité pose que, dans le cas canonique, la place récurrente d'un terme indique une position définie par une notion d'ordre ramifié. Dans une grammaire qui ne pose pas de géométrie complexe ni de notion d'ordre ramifié, la géométrie se réduit à son contenu le plus pauvre: la linéarité. Mais cela, à nouveau, n'est pas rien. La linéarité a la force d'une évidence empirique. Elle est, de ce fait, incontournable: Milner en convient, l'hypothèse des positions, et donc de l'ordre ramifié, reste tributaire, en un certain sens, de la linéarité de la forme observable: 396 "Une fois de plus, le principe de naturalité intervient. Il faut bien voir que, sans lui, la théorie ne dispose d'aucun indice empirique touchant le système des posi-

tions. L'hypothèse des positions court alors le risque d'être vide ou, ce qui revient au même, les systèmes de positions qu'on restitue courent le risque d'être entièrement arbitraires", et *ibid* "le système des positions ... joue le rôle de cause, et cela, notamment, à l'égard des systèmes de places. Mais cela suppose justement qu'entre la cause et l'effet, entre les positions et les places, il y ait quelque ressemblance". Sa force d'évidence est d'autant plus grande que les effets du principe de Naturalité, ainsi que le dit Milner, traversent tout le langage: Il est seul, en effet, à permettre de "remonter de l'observable à l'inobservable" p. 639. Aussi le retrouve-t-on dans des théories différentes et sur des objets différents. Il agit comme principe de limitation des modules dans une théorie qui pose l'existence de modules différents dans le langage (ainsi la théorie du gouvernement et du liage de Chomsky); il agit en phonologie structuraliste où les phonèmes entités abstraites, entretiennent une relation naturelle avec les segments phonétiques, etc (*ibid*).

Reste à savoir si une grammaire qui intègre la notion d'ordre "ramifié", c'est-à-dire qui intègre dans la représentation géométrique deux notions: la linéarité et la hiérarchie, est plus adéquate qu'une grammaire où les notions de linéarité et de hiérarchie sont deux principes efficients, mais disjoints, de la grammaire. Ce qui est sûr, c'est qu'on sera en face de deux grammaires différentes.

Un dernier mot reste à dire: Admettre la linéarité ne revient nullement à soutenir, pour s'exprimer dans les termes de Saussure, que l'essence du signe linguistique dépend de sa nature phonique. Cela revient seulement à dire que si la matérialité du signe était autre que phonique, les langues connaîtraient d'autres types de syntaxe. Quoiqu'il en soit, on prendra ici "la linéarité du signifiant" comme emblème de ce principe de naturalité. C'est, en effet, pour ne point préjuger de la grammaire en cause que nous nous sommes appuyés sur cette évidence de l'observable, sur la linéarité, quitte à ce que le mouvement même qui la pose l'ait déjà récusée. Du reste, on le verra, la linéarité, en tant que relation asymétrique, transitive et connexe, n'est point toujours une relation pertinente dans le Livre. Sa pertinence dépend de la nature des termes qu'elle ordonne. Par ailleurs, elle n'est point prise comme primitif mais expliquée comme un effet. Enfin, le thème de la linéarité regroupe, dans notre propos, des thèmes qui excèdent la relation de succession et regroupent ceux de voisinage et de domaine. Le principe de linéarité sera pris, en fait, comme une notion emblème de ce que Milner dit être la géométrie du langage et de la proposition qui peut se laisser déduire de l'examen de cette géométrie, à savoir que "le langage a un fonctionnement grossier" p. 644.

## 2 B

La notion d'*ibidda'* dans le Livre a été liée à l'énonciation dans BGK 1990. Mais ce lien s'énonce en des propositions qui nous semblent inadéquates: Selon BGK 1990, le Livre avancerait que tout énoncé a trois éléments minimaux, deux prédicatifs et le troisième énonciatif. L'*ibidda'* y est lié à la relation prédicative. Il s'agirait d'un opérateur par lequel le locuteur établit la situation énonciative elle-même comme repère de la situation prédicative (46). Il y aurait également une phrase verbale qui consisterait en 3 éléments: le prédicande et le prédicat et un repère temporel qui correspondrait à la forme verbale. En somme, la théorie de Sibawayhi ressemblerait aux théories énonciatives modernes (46). La difficulté de ces assertions ne réside point dans le rapprochement avec telle ou telle théorie contemporaine. On peut concevoir qu'il peut être éclairant. Il est dans le fait qu'elles passent sous silence tout ce qui ne s'y réduit pas et qu'elles manquent ainsi la spécificité de la théorie qu'elles entendent exposer, parfois la théorie même dans ses articulations essentielles.

Ainsi ces assertions se tiennent dans l'oubli de ce que la proposition du Livre qu'ils avancent pour étayer leur propos est une proposition sur les noms: "*awwalu 'ahwāli l-ismi l-ibidda'*" (6.15), et non point sur la relation entre les deux termes de la prédication. C'est précisément cela qui distingue le Livre des théories énonciatives modernes. Le Livre articule cette proposition sur l'*ibidda'* à d'autres concernant les gouverneurs des noms. "*innamā yadhulu n-nāṣibu wa-r-rāff'u siwā l-ibidda'i wa-l-ḡāru 'alā l-mubtada'*" (6.15). La question de cette articulation ne peut point ne pas se poser. On ne peut donc dissocier, comme l'affirme BGK 1990, l'aspect syntactico-sémantique qui formerait l'"originalité de Sibawayhi" (48) de "tout ce qui concerne les aspects plus formels de la distribution des marqueurs casuels" qui serait fondamentalement identique à celle des grammairiens ultérieurs. On risque de manquer l'essentiel. Enfin, étendre cette analyse à la phrase verbale qui contiendrait elle aussi trois éléments: le prédicande, le prédicat et un repère temporel qui correspondrait à la forme du verbe paraît bien discutable. On le sait, il n'existe pas de phrase verbale (ou nominale) dans le Livre. Mais l'objection essentielle est ailleurs. Etablir une symétrie entre la forme verbale en tant que repère

temporel et l'*ibiddā'* paraît surtout bien discutable au regard de la manière dont se présente le propos sur la forme verbale dans le Livre. Là aussi, le passage du Livre cité dans BGK 1990 pour étayer cette thèse ne met, à aucun moment, la forme verbale en rapport avec la relation prédicative. Le Livre se propose de distinguer, dans le prédicat lui-même, entre *'al-'amīla* et *'al-'ahdā'* (10.19). Si l'on met ce passage en rapport avec d'autres, notamment celui de la page qui suit, il s'avère que cette distinction est articulée à la théorie du gouvernement pour justifier la complémentation verbale et à une théorie des valeurs aspectuelles et temporelles du verbe que l'on se propose d'élucider plus bas. On est donc loin d'un modèle où on isole un repère temporel abstrait portant sur une relation prédicative.

Enfin, l'ensemble du Livre ne semble donner aucune justification à une théorie où l'énoncé serait composé de trois termes. La notion de *'mabnī 'ald'*, par exemple, ne met en relation que deux termes.

## RÉFÉRENCES

### A. Sources primaires

- Ibn l-'Anbārī, *'Inṣāf* = 'Abū l-Barakāt 'Abdarrahmān b. Muḥammad Ibn al-'Anbārī: *al-'Inṣāf fī masā'ilī l-hilāf bayna n-nahwiyyīna l-baṣriyyīna wa-l-kūfiyyīna*. Ed. par Muḥammad Muḥyī d-Dīn 'Abdalḥamīd. Beyrouth: Dār al-Fikr, n.d.
- al-'Astarābādī, *Šarḥ* = Raḍī d-Dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-'Astarābādī: *Šarḥ kitāb al-Kāfiya*. Beyrouth: Dār al-Kutub al-'Ilmiyya, n.d.
- Sībawayhi, *Kitāb* = 'Abū Bišr 'Amr b. 'Uṭmān Sībawayhi: *al-Kitāb*. Ed. par Hartwig Derenbourg. 2 vols. Paris: Imprimerie Nationale, 1881-89. [Repr. Hildesheim: Georg Olms, 1970.]

### B. Sources secondaires

- Angheliescu, Nadia. 1975. "Sur le sens de la flexion désinentielle dans la grammaire arabe traditionnelle". *FO* 16.7-12.
- Ayoub, Georgine. 1981. "Structure de la phrase verbale en Arabe Standard". *Analyses Théorie 2*.
- . "Langue et grammaire dans la tradition arabe, esquisse". MS. Université de Paris VII.
- . 1990. "De ce qui 'ne se dit pas' dans le Livre de Sībawayhi: La notion de *tanṭīl*". In: Kees Versteegh and Michael G. Carter (eds.). *Studies in the History of Arabic Grammar II*. Amsterdam: Benjamins.
- . 1991a. "Les modèles et le temps". *Le gré des langues 2*.
- . 1991b. "La nominalité du nom ou la question du *tanwīn*". *Arabica*.
- . à paraître. *Prédicats, figures, catégories: La question de la phrase nominale*.
- Baalbaki, Ramzi. 1983. "The relation between *nahw* and *balāga*: A comparative study of the methods of Sībawayhi and Ġurġānī". *ZAL* 11.7-23.
- Benvéniste, Emile. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard.
- Bloomfield, Leonard. 1933. *Language*. New York. (Trad. fr. Paris: Payot, 1970.)
- Bohas, Georges. Guillaume, Jean-Patrick, Kouloughli, Djemal-Eddine. (BGK) 1990. *The Arabic Linguistic Tradition*. London: Routledge.

- Carter, Michael. 1972a. "Twenty dirhams in the *Kitāb* of Sībawayhi". *BSOAS* 35.485-97.
- . 1972b. "Les origines de la grammaire arabe". *REI* 40.69-97.
- . 1973. "An Arab grammarian of the eighth century A.D." *JAOS* 93.146-57.
- Chomsky, Noam. 1981. *Lectures on government and binding*. Dordrecht: Foris.
- . 1986. "Barriers". *Linguistic Inquiry Monograph* 13. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Cohen, David. 1984. *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique*. Paris.
- . 1990. *L'Aspect*. Paris: PUF.
- Fleisch, Henri. 1961. *Traité de philologie arabe*. Beyrouth: Imprimerie Catholique.
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de Linguistique Générale*. (Trad. fr. 1973.) Paris: Minuit.
- Levin, Aryeh. 1979. "The meaning of *ta'addā al-fi'l 'alayhi* in Sībawayhi's *Kitāb*". In: Joshua Blau et al. (ed.). *Studia Orientalia Memoriae D.H. Baneth Dedicata*. Jerusalem: Magnes Press.
- . 1985. "The Syntactic Technical Term *al-mabniyy 'alayhi*". *JSAI* 6.299-352.
- Milner, Jean-Claude. 1980. "Pour un usage du concept de marque en syntaxe comparative". *Langages* 60.
- . 1989. *Introduction à une science du langage*. Paris: Seuil.
- Owens, Jonathan. 1988. *The Foundations of Grammar*. Amsterdam: Benjamins.
- . 1990. *Early Arabic Grammatical Theory*. Amsterdam: Benjamins.
- Saussure, Ferdinand de. 1972. *Cours de Linguistique Générale*. Ed. par Tullio de Mauro. Paris: Payot.
- Troupeau, Gérard. 1976. *Lexique-index du Kitāb de Sībawayhi*. Paris: Klincksieck.
- Versteegh, Kees. 1978. "The Arabic Terminology of syntactic position". *Arabica* 25.261-81.
- . 1981. "La conception des "temps" du verbe chez les grammairiens arabes". *Analyses Théorie* 3.47-68.